BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

68ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 4011 du Mardi 20 Octobre 2020 - 68e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CLOTURE DE LA 49e ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Les évêques posant avec le nonce apostolique à la fin de la messe (P.9)

Les formateurs dans les séminaires exhortés à plus de sérieux pour forger les futurs prêtres

JOURNEE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

Garantir la sécurité alimentaire par l'agriculture

(P.6)

DEPARTEMENT DE LA BOUENZA

L'aliment de base, le manioc valorisé autrement

La première édition de la foire-exposition des produits dérivés du manioc a mis l'accent sur les résultats perceptibles et fort prometteurs du projet ''ProManioc''. (P.11)

LA LITTERATURE CONGOLAISE EN DEUIL

Dominique Ngoïe-Ngalla s'est éteint en France

(P.13)

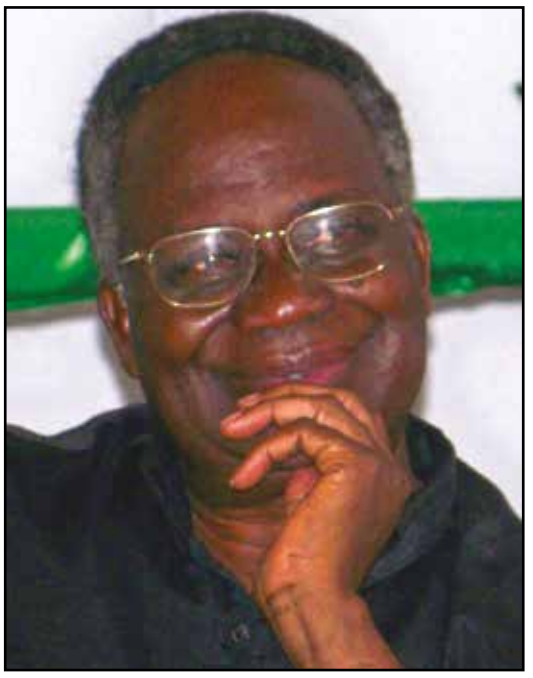

Editorial

Proches de Dieu, proches des hommes

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/ECG/DG/2020

POUR LA FOURNITURE & LA POSE DE DEUX ENSEIGNES LUMINEUSES DESTINEES A SON SIEGE

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la fourniture et la pose de deux enseignes lumineuses.

- Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3è étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire au secretariat du Directeur Général Adjoint de l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

- Les offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 26/10/2020 à 16heures00 GMT.

Fait à Brazzaville, le 3/10/2020

La Direction Générale

APPEL A MANISFESTATION D'INTERET

Compétition business-architecture

Pour valoriser un de ses terrains à bâtir disponible à Pointe-Noire en centre-ville, en y implantant/construisant un ou plusieurs petits business à cycle court, la SCI100, société civile immobilière, organise un concours pour lui permettre de sélectionner le meilleur projet alliant l'architecture à la rentabilité.

Le concours est ouvert des cabinets d'architecture présélectionnés qui devront cependant couvrir aussi le volet business de leur proposition.

Les dossiers de candidature qui listent aussi les conditions de participation sont disponibles sur demande par courriel à l'adresse gouvernancesci@yahoo.com avant le 30 octobre à 24h00.

Le Conseil de Surveillance de la SCI100.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA
Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94
Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.net

P1: APPEL A MANISFESTATION D'INTERET

Engagement Gérance Immobilière

La SCI100, société civile immobilière, recherche une société prestation de services immobiliers, pour assurer la gestion immobilière de ses biens immobiliers sur le boulevard Charles de Gaulle (bureaux et commerces) à Pointe-Noire.

Les principaux services attendus du Prestataire sont:
- Recherche de locataires;
- Ouverture et résiliation de contrats, état des lieux;
- Facturation, suivi des encaissements;
- Gestion des contentieux;
- Suivi des travaux d'entretien, relation avec les sous-traitants (notamment gardiennage);
- Secrétariat et affaires administratives, tenue des livres.

*

La SCI100 mettra sur les lieux et à la disposition du Prestataire un espace de travail équipé.

Profil de Prestataire de services recherché:
- Justifier d'une bonne expérience en matière de gestion immobilière (historique d'expériences antérieures souhaité);
- Faire preuve d'autonomie et de rigueur;
- Être de bonne moralité.

Les manifestations sont à adresser par courriel à l'adresse gouvernancesci@yahoo.com avant le 30 octobre, à 24h00.

Le Conseil de Surveillance de la SCI100.

OFFICE NOTARIAL
J.A. MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire
B.P.14175-Tél:06-666-11-94/05-576-87-92
E-mail: contact@missamoumampouya-officenotarial.cg
Domaine: www. missamoumampouya-officenotarial.cg

«VAN DOORN AGRI» S.A.

Société Anonyme

Avec conseil d'administration
Au capital de 11.120.000 Francs CFA,
Siège social: Brazzaville, 10, Avenue des 3 Martyrs, Immeuble 2MP, Ouenzé
(République du Congo) / R.C.C.M n° 15 B 6046

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du six aout deux mille vingt, reçu en dépôt le quatorze septembre deux mille vingt par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville (République du Congo) et enregistré le quinze septembre de la même année à Brazzaville (République Congo), Folio 167/14, N°3023, les administrateurs ont décidé:

● La reconduction des mandats arrivés à expiration de Monsieur Jacobus Hugo VORSTER et de Monsieur Yusufa ISMAILLA en qualité respectivement de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général et ce pour six (6) exercices sociaux jusqu'au jour de la tenue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant clore le 31 décembre 2026;

● La proposition du renouvellement de tous les Administrateurs pour six (6) exercices sociaux soit au jusqu'au jour de la tenue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant clore le 31 décembre 2026;

● La nomination de Monsieur Charles OMBOUMAHOU en qualité de nouveau Commissaire aux compte titulaire et de la reconduction du Cabinet «EXAUDIT», en qualité de Commissaire aux compte suppléant et ce pour six (6) exercices sociaux soit au jusqu'au jour de la tenue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant clore le 31 décembre 2026;

● La convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour le 23 aout 2020 à 10 heures 30, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour:

● De l'arrêté de terme du rapport à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire;

● De l'octroi de tous pouvoirs pour formalités.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vingt-trois aout deux mille vingt, reçu en dépôt le quatorze septembre deux mille vingt par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville (République du Congo) et enregistré le quinze septembre de la même année à Brazzaville (République du Congo), Folio 167/16, N°3025, il ressort:

● La reconduction de tous les Administrateurs dans leurs fonctions et ce pour six(6) exercices sociaux soit jusqu'au jour de la tenue de l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les résultats de l'exercice devant clore le 31 décembre 2026.

Sont donc reconduis dans leurs fonctions:
- Monsieur Jacobus Hugo VORSTER,
- Monsieur Yusufa ISMAILLA,
- Madame KONTA Née Augustine NSILOULOU,
- Madame Bergman LOUISE NICOLETTE BARBARA,
- Madame Yusufa AMINAH.

● La nomination du nouveau Commissaire aux comptes Monsieur Charles OMBOUMAHOU, en remplacement du Cabinet PRICE WATERHOUSE COOPERS, et ce pour six (6) exercices sociaux, soit jusqu'au jour de la tenue de l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les résultats de l'exercice devant clore le 31 décembre 2026. Ainsi que la reconduction pour la même durée le Cabinet «EXAUDIT», en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

● L'octroi de tous pouvoirs à Maitre J. A. MISSAMOU MAMPOUYA Notaire à Brazzaville (République du Congo) aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt de publicité et autres qu'il appartiendra.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville (République du Congo), enregistré sous le numéro 20 DA 251 en date du 08 octobre 2020.

Pour Insertion légale

COVID-19

Encore un non-dit de la Coordination nationale: la gestion du transport urbain

La Coordination nationale de gestion de la pandémie de COVID-19 s'est réunie pour la onzième fois le vendredi 16 octobre par visioconférence. Elle a une fois de plus proposé au Gouvernement un chapelet de mesures dont la prorogation de l'état d'urgence sanitaire.

Denis Sassou-Nguesso

La réunion de la Coordination nationale avait à son ordre du jour, deux points essentiels, à savoir: l'examen du rapport de la Task Force et les recommandations à faire.

Il est à noter que le reflux de l'épidémie au Congo, se poursuit et n'a pas encore disparu du pays. La maladie continue de se propager à Brazzaville et à Pointe-Noire ainsi que dans certaines localités de l'intérieur du pays.

Tous les départements sont touchés. Le département des Plateaux, demeuré longtemps sans cas de contamination, compte à ce jour sept personnes déclarées positives au test de coronavirus COVID-19, a relevé la Coordination.

Il convient de noter que le nombre de cas graves et de décès sont en net recul, reconnaît-elle.

Le constat est que les sujets de moins de 50 ans sont les plus contaminés (3945 sur 5156). Cependant, ils meurent le moins de la COVID-19 (33 sur 92). Le plus grand nombre de morts dans cette catégorie de la population se situe dans les tranches d'âge de 40-45 ans (13 décès) et de 45-50 ans (8 décès).

Pour les sujets de plus de 50 ans, le taux de létalité est le plus élevé pour les personnes âgées de plus de 75 ans (10 décès sur 53 personnes contaminées).

Trois départements (Bouenza, Lékoumou et Pool) n'ont pas de cas actifs de maladie de COVID-19 au 10 octobre 2020. Cependant, la Coordination nationale s'est dite préoccupée par le pourcentage de cas actifs dans les autres départements de l'hinterland. La Cuvette compte 38 malades sur 54 personnes contaminées. La Cuvette-Ouest, 43 sur 55 contaminés; la Likouala, 15 sur 16, les Plateaux, 7 sur 7 et la Sangha 70 sur 131.

Pour elle, la gestion rigoureuse et prudente de la riposte ainsi que le respect par la population des mesures de restriction en vigueur dans le pays, ont permis que l'épidémie ne flambe pas au Congo.

Malgré tout, des nouvelles mesures ont été prises. Il s'agit, entre autres, de relancer les campagnes de sensibilisation et de prévention pour éviter l'éventuel rebond de l'épidémie, consécutif à la reprise des cours dans les établissements scolaires et universitaires; de renforcer les contrôles portant sur le port obligatoire et conforme du masque ainsi que sur la distanciation physique; de renforcer les contrôles, tests et dépistages aux frontières; s'assurer que la bonne gestion des rentrées scolaire et universitaire permette d'éviter une flambée de la pandémie dans le pays et particulièrement au sein de la jeunesse et des corps enseignant et d'encadrement.

D'autre part, la Coordination a recommandé la reconduction de certaines mesures: la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour une nouvelle période de vingt (20) jours, à compter du 18 octobre 2020; le maintien du couvre-feu à Brazzaville et à Pointe-Noire, de 23 heures à 5 heures; l'interdiction de tout rassemblement de plus de 50 personnes dans les lieux publics et privés, à l'exception des marchés domaniaux et de la participation à une activité autorisée dans le cadre du déconfinement; le port obligatoire et conforme du masque de protection individuelle; le respect des mesures barrières; la limitation à cinq jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi) l'ouverture des marchés domaniaux à Brazzaville et à Pointe-Noire; la fermeture des boites de nuit et autres lieux de danse; la limitation à la stricte intimité la célébration de tous les événements familiaux dans le respect de toutes les mesures de prévention; l'interdiction des promenades en groupe de plus de trois personnes sur les voies et espaces publics, notamment la corniche et les alentours des stades de Brazzaville ainsi que les bords de l'océan atlantique à Pointe-Noire et dans le Kouilou, etc.

L'état d'urgence sanitaire prorogé pour la neuvième fois

Face à la persistance de la pandémie de COVID-19, les deux Chambres du Parlement ont procédé le 17 octobre dernier à la prorogation pour la neuvième fois, de l'état d'urgence sanitaire pour une période de vingt jours.

Après avis du comité des experts et au terme de l'évolution des mesures prises par le Gouvernement, il a été constaté que la COVID-19 continuait de se répandre dans le pays.

Aussi, une nouvelle prorogation de l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur et qui est arrivé à terme le 17 octobre est-elle jugée indispensable. D'où l'intérêt des plénières des deux Chambres du Parlement.

KAUD

Editorial

Proches de Dieu, proches des hommes

Nos Evêques viennent de boucler leur 49è assemblé plénière. Pendant une semaine, à Brazzaville, ils ont réfléchi à un thème qui mériterait d'autres sessions de travail, d'autres analyses, d'autres recherches: la formation du futur prêtre. Une Eglise est ce que ses fidèle sont, mais elle est aussi ce que sont ses prêtres. Elle tient par la solidité de leur fidélité à la Parole, par la solidité de leurs connaissances de sacerdotes au service de l'Homme.

Un prêtre bien formé est le gage d'une Eglise qui sait se dire avec clarté et sans compromissions, qui sait ramener sur le droit chemin les brebis égarées et qui n'est pas en compétition sur les malfaire de la vie. On attend du prêtre d'être la boussole dans les chambardements qui interviennent, trop rapidement et trop souvent, dans notre monde en mutations géantes. Nous vivons une époque anxiogène, où nos espoirs ne doivent pas reposer la fragilité des fétus de paille.

La solidité de nos guides spirituels peut nous aider à surmonter avec moins de dommages les tangages d'un monde dont les certitudes sont sur le passé, et souvent moins sur le futur. Nous comptons sur nos prêtres. Tel Jésus dans la barque, nous attendons d'eux la parole apaisante et calmante. Nous attendons de nous faire affectueusement tancer sur nos peurs exagérées.

Mais, après cette 49è assemblée plénière, les Evêques nous rappellent que si une meilleure formation des prêtres doit être assurée, c'est pour que la Parole de Dieu ne tombe pas sur une terre rocailleuse. En d'autres mots, des prêtres bien formés et des laïcs vivant dans l'approximation ne font pas une meilleure Eglise. La qualité au service de la médiocrité ne nous rapproche pas de l'idéal de la communauté que le Christ nous avait recommandée de construire dans l'amour et dans la charité.

Nous sommes, laïcs, très enclins à vilipender nos prêtres. Nous en oublions presque que les appels à la suite du Christ ne sont pas que pour les prêtres, mais pour tous les baptisés, tous les fils de Dieu. En page 7, notre reporter rappelle combien nos pères Evêques, leurs experts, ont approfondi les différentes approches de cette formation que nous voulons tous de qualité, mais pas seulement pour les clercs.

Les laïcs, les familles, l'école, les milieux du travail et les milieux de vie et l'Eglise à l'unisson doivent respirer ce climat d'espérance qui fait de nous tous des piliers d'un édifice reposant sur la clarté de son message. Donné, reçu et vécu par tous. Un clergé formé, un laïcat formé: voilà ce qu'est l'Eglise de la foi partagée.

Albert S. MIANZOUKOUTA

PARLEMENT

Les élus se préoccupent des transports à la rentrée

Les sessions budgétaires des deux Chambres du Parlement se sont ouvertes le 15 octobre dernier au Palais des congrès. Sous l'autorité d'Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, et de Pierre Ngolo, président du Sénat.

Isidore Mvouba.

Pierre Ngolo

La loi des finances rectificative 2020 et le projet de loi des finances 2021 sont les deux principales affaires inscrites à l'ordre du jour de ces sessions budgétaires. En sus du projet de loi portant statut général des militaires et des gendarmes et des autres affaires qui visent, entre autres, la relance de l'économie et le renforcement de son inter connectivité au plan continental et international.

Dans son allocution, Isidore Mvouba est revenu sur les inondations dans les départements de la Likouala, les Plateaux, la Sangha, le Pool et la Cuvette. *«Des populations meurtries gémissent et demandent secours. Le Gouvernement ne devrait certainement pas tarder à intervenir tant sur le plan financier que sur le plan social, car il s'agit d'une urgence nationale»,* a-t-il dit, tout en saluant l'engagement des organismes du système des Nations Unies au Congo, pour leur assistance humanitaire au profit de ces concitoyens en détresse.

Il s'est réjoui du fait que le Gouvernement vienne de trouver, au travers d'un montage financier de 300 milliards de F.CFA avec les banques locales, un fonds qui participera à la relance de l'économie du pays, parce que destiné à régler le problème de la dette intérieure commerciale. *«Notre pays peut ainsi améliorer le niveau de sa demande industrielle pour créer de la valeur ajoutée et s'attaquer avec efficacité au problème de l'emploi»,* a relevé Isidore Mvouba.

Sur instructions du Président de la République, a-t-il poursuivi, *«les parlementaires sont éligibles à ce fonds et peuvent, dans les jours à venir, toucher une partie des arriérés de salaires qui leur sont dûs. Les honorables députés et les vénérables sénateurs vont ainsi améliorer leur pouvoir d'achat, de nature à booster la consommation».*

Le président de l'Assemblée nationale est également revenu sur l'épineuse question du transport urbain qui pose problème en cette période de rentrée scolaire et de la crise sanitaire due à la pandémie de la COVID-19. *«Dans les bus dits «Mal à l'aise»*, au contraire des autres moyens, la distanciation physique n'est pas respectée. Dans le cadre de l'équité, il convient certainement d'augmenter quelque peu la capacité de transport autorisée pour ce qui est des moyens de transport dits *«vert-blanc»* pour Brazzaville, *«bleu-blanc»* pour Pointe-Noire et autres coloris pour les autres localités», a-t-il suggéré.

Au Sénat, Pierre Ngolo a insisté sur le renforcement du contrôle parlementaire et le contrôle physique à privilégier en tant que dispositif, selon lui, *«menant à la meilleure saisie de la réalité en vue d changement salutaire attendu de tous».*

Tout comme sur la décentralisation. *«Plutôt que de pérorer ou de s'indigner indéfiniment sur le pitoyable sort de nos collectivités locales, il nous revient en urgence d'engager une mobilisation générale des diverses ressources en vue d'une thérapie de choc qui place la décentralisation au cœur de la problématique de développement du Congo»,* a-t-il déclaré.

Les sénateurs ont inscrit à l'ordre du jour, la réflexion sur la décentralisation qui doit *«déboucher sur la définition des pistes de réponses claires et réalistes conduisant à l'affirmation du rôle fondamental*

(Suite en page 4)

SANTE: NOUVEAUX MEDECINS

Ils ont juré d'exercer leur profession avec conscience et dignité

Formés à Cuba, en Russie, Chine, Ukraine et au Congo, les 377 nouveaux médecins et techniciens de santé, en attente de leur intégration, ont prêté serment le samedi 17 octobre dernier devant un collège des maîtres de l'Université Marien Ngouabi, conduit par le Pr. Hervé Iloki, président de séance et de l'Ordre national des médecins. En présence de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé et des ambassadeurs de Chine et de Cuba.

Le collège des maîtres

La prestation de serment des nouveaux médecins

La cérémonie était émouvante. Elle s'est déroulée dans l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences économiques, au cours d'un séminaire d'information organisé à leur intention sous le thème: *«Connaître le système de santé congolais pour mieux s'y intégrer».*

La plupart de ces médecins ont été formés à l'étranger et dans des langues autres que le français. Au moment d'être admis comme membres de la profession médicale, ils ont l'obligation comme tous les médecins, de prêter le serment d'Hippocrate, mais cette fois-ci sans toge, comme il est de coutume. Ils se sont engagés en théorie, à considérer la santé de leurs patients comme leur premier souci et à maintenir l'honneur et les nobles traditions de la profession médicale.

L'ambiance était euphorique lorsqu'ils ont tous levé la main droite, en disant *«Je le jure».* Le Prof Hervé Iloki, président de séance et de l'Ordre des médecins du Congo, a reçu ce serment.

A noter que cette cérémonie était doublée de celle de leur réception par le corps médical. L'un d'eux a témoigné leur gratitude au président de la République et au Gouvernement pour avoir facilité leur formation. Ils ont manifesté leur disponibilité à aller servir partout dans le pays, tout en espérant que leur intégration à la Fonction publique ne connaîtra pas d'embûches.

Pour Jacqueline Lydia Mikolo, le Congo est confronté à un problème de disponibilité des ressources humaines en santé. L'analyse de la situation réalisée en 2018 révèle que cette insuffisance quantitative en personnel soignant s'est amplifiée ces cinq dernières années à cause des départs massifs à la retraite, non remplacés, et du phénomène d'émigration de ceux formés à l'étranger aux frais de l'Etat et qui refusent de regagner le pays pour le servir.

Selon le dernier annuaire des statistiques élaboré en 2019, le pays compte 8274 personnels soignants dont 469 médecins, pour une population de plus de 5 millions d'habitants. *«Grâce à vous, le nombre de médecins émargeant au budget de l'Etat va connaître un accroissement de près de 40%».*

Pour la ministre, le Gouvernement vient d'apporter un élément de plus, au coup de fouet du système de santé: *«La joie que nous venons d'exprimer n'a d'égale que l'immensité des attentes des Congolais à votre endroit et à l'égard du Gouvernement. Tant d'efforts personnels et de toute une nation ne sauraient être hypothéqués à l'aune de la conjoncture socio-économique certes difficile de notre pays. Ces efforts imposent à tous les gestionnaires du système de santé et surtout à vous, la notion de redevabilité et de responsabilité»,* a dit Jacqueline Lydia Mikolo.

Et d'ajouter: *«Vous constituez le précieux capital humain sans l'implication duquel, il est quasi impossible de faire face à nos problèmes de santé…L'insuffisance quantitative et qualitative en personnel de santé, notamment les médecins, et leur répartition inégale constituaient un défi majeur face auquel vous êtes l'une des réponses institutionnelles».*

Après ce séminaire, *«il sera organisé un parcours de considération des compétences consistant en une mise en situation réelle et encadrée dans les formations sanitaires pour une durée de 8 mois»,* a informé la ministre.

Ces obligations et votre responsabilité sociétale à l'égard des Congolais, a-t-elle poursuivi, *«requièrent votre employabilité dans les plus brefs délais. Celle-ci comporte, d'une part, l'impérieuse nécessité de respecter l'engagement décennal pour le service public et d'autre part, votre présence effective dans tous les 52 districts sanitaires où sont mises en œuvre les interventions de la réforme du système national de santé et les activités du Plan national de développement sanitaire que se gagne le match contre la maladie et la pauvreté, dans toutes ses composantes, promotionnelles, préventives, curatives et réadaptatives».*

Elle leur a demandé d'être humbles, *«échangez avec vos collègues formés dans les différentes facultés, partagez vos expériences. Evitez de former des clans médicaux car les populations n'en ont pas besoin. Les patients n'ont besoin que d'une seule chose, la résolution de leur problème de santé. Le pays vous a formé pour apporter la guérison aux Congolais, partout à travers les coins et recoins de la République. C'est à cette fin que le Gouvernement a consenti d'énormes moyens pour votre formation et attend que vous lui soyez reconnaissants en acceptant d'aller travailler partout où besoin se fait sentir»,* a exhorté la ministre à leur endroit, tout en promettant que le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour mobiliser les ressources nécessaires à leur épanouissement professionnel.

Jacqueline Lydia Mikolo a néanmoins averti que ce cheminement sera sans doute semé d'embûches, d'obstacles et d'incompréhensions. *«Comme pour toute œuvre humaine, tout processus d'intégration et de développement nécessite des efforts soutenus, de la persévérance et de l'espérance, ce d'autant plus que jamais, notre système de santé a été emmené à absorber en une fois, autant de médecins. Mais le Gouvernement prend la ferme résolution de ne point faillir à ses obligations»*, a-t-elle promis.

Cyr Armel YABBAT-NGO

POTO-POTO

Charlotte Opimbat a fait don de 1000 kits scolaires

Dans le cadre de sa descente parlementaire, la députée de la deuxième circonscription de Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, Charlotte Opimbat, a fait le dimanche 11 octobre dernier un don de 1000 kits scolaires aux élèves des quartiers 33 et 36 de sa circonscription électorale. A la grande satisfaction des bénéficiaires.

Charlotte Opimba

Un geste de cœur et d'amour qui a toujours caractérisé la députée de Poto-Poto. En harmonie avec sa base électorale, elle a toujours fait un point d'honneur à la formation. C'est pourquoi à chaque rentrée scolaire, son regard se tourne vers l'école, particulièrement les enfants à qui elle remet du nécessaire scolaire.

Expliquant le sens de son geste, la députée Charlotte Opimbat a indiqué que son souci permanent, c'est de voir ces petits enfants parvenir dans leurs études et être utiles pour la nation. *«J'ai voulu par ce geste, accomplir l'acte qui est devenu pour moi comme un rituel auquel je ne dois pas déroger. Car à chaque rentrée scolaire, je fais des dons de kits scolaires aux enfants de ma circonscription électorale c'est-à-dire les quartiers 33 et 36. Je vous assure de mon souci permanent»,* a-t-elle déclaré.

Elle a affirmé que son destin est aussi lié à l'arrondissement 3 qui l'a vue naître. Par conséquent, personne ne sera laissé au bord de la route.

La satisfaction des bénéficiaires était totale. *«Je remercie beaucoup l'honorable Charlotte Opimba pour ce qu'elle a fait, j'avais des soucis pour cette rentrée scolaire parce que je n'avais même pas un sou pour payer ne fût-ce qu'un cahier. Merci beaucoup»*, a dit Yvette Madila.

«Elle ne fait pas seulement les dons, elle assiste régulièrement les personnes vulnérables du 3e âge, ça c'est très important. Vous savez, le partage ce n'est pas parce que vous disposez des moyens, c'est d'abord une culture», a précisé, quant à lui, Paul Hilaire Milandou.

Et Philippe Mwana Wa d'ajouter: *«Chez elle, il n'y a pas différence, même le plus démuni, peut venir avec confiance se jeter dans ses bras, parce qu'elle est la mère de tous. Je remercie infiniment la députée pour ce qu'elle a fait pour ma fille. Etant retraité, la pension ne passant pas, ça été compliqué pour moi».*

Avant la remise des kits scolaires, la députée Charlotte Opimbat a procédé à la désinfection des établissements scolaires de sa circonscription. Elle a demandé aux élèves de respecter strictement les mesures barrières contre la pandémie de COVID-19.

Pascal Azad-DOKO

Les élus se préoccupent...

(Suite de la page 3)

de la décentralisation dans la réalisation de notre aspiration au progrès véritable».

Pour Pierre Ngolo, la dynamique enclenchée par le Conseil départemental du Kouilou dont la pratique laisse transparaître une inclination à l'action créatrice, doit servir d'exemple et entraîner une émulation entre *«Conseils qui doivent rivaliser par la capacité d'initiative et de créativité, plutôt que par la fréquence des manifestations d'humeur corrosives de la cohésion des forces ainsi que de l'efficacité des actes»*

Dans le cadre des échéances électorales qui pointent à l'horizon, le présent du Sénat estime que les acteurs politiques doivent s'engager à jouer un rôle majeur, pour la consolidation du tissu social et l'épanouissement de la démocratie. *«Les divergences politiques ne doivent pas faire perdre de vue l'essentiel du combat contre les nombreux défis auxquels les citoyens sont confrontés... Nous souhaitons que ce soit seulement le souci de l'intérêt supérieur du Congo qui guide les efforts de tous pour bâtir collectivement une Nation forte, démocratique. Les dirigeants politiques manqueraient à leur devoir s'ils devaient laisser se développer la défiance tendancielle des citoyens chez qui la perception des affaires devient de plus en plus négative»*, a-t-il exhorté.

Parlant de la rentrée scolaire, Pierre Ngolo craint que le brassage sans limite des jeunes et, par ricochet, des familles, puisse constituer un facteur d'explosion de la pandémie si suffisamment de précautions ne sont pas prises. Il a pour cela attiré l'attention de tous sur le danger des théories obscurantistes qui circulent dans la société et qui constituent un déni du vécu. *«Le coronavirus est une pandémie qui sévit partout et n'épargne personne sans distinction ni de classes sociales, ni d'espaces géographiques ni de races. Voyageurs ou non voyageurs, riches ou pauvres, dirigeants ou dirigés tous sont exposés; n'ayant pour unique arme de protection que l'observation rigoureuse des mesures barrières»,* a-t-il expliqué.

Et d'ajouter: *«Le coronavirus n'est pas fini. Il est là. A tous de tout faire pour contenir sa propagation».*

Tout comme à l'Assemblée nationale, Pierre Ngolo s'est aussi préoccupé de l'organisation du transport urbain consacrant à Brazzaville la pratique des demi-terrains qui devient le souci quotidien des citoyens qui ne savent plus à quel saint se vouer. Une vraie pénitence qu'il faudra désormais intégrer dans le vécu, d'autant plus que les pouvoirs publics n'arrivent pas à trouver une solution définitive à cette situation plombée par la pandémie de la COVID-19 qui exige le strict respect de la distanciation physique. A l'allure où vont les choses, il y a fort à craindre une augmentation explosive du nombre de personnes contaminées.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COOPERATION

L'UNESCO réaffirme son soutien multiforme au Congo

La directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Mme Audrey Azoulay, a effectué les 13 et 14 octobre 2020 un séjour de travail à Brazzaville. Cette visite a été ponctuée par des activités dans différentes Institutions de la République, notamment la Présidence de la République où elle a été reçue en audience le 14 octobre dernier par le Chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso. La directrice générale de l'UNESCO a réaffirmé alors sa détermination à soutenir le Congo dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la science.

Le président Sassou-Nguesso s'entretenant avec Mme Audrey Azoulay

Les deux personnalités ont également passé en revue les différents axes de coopération entre le Congo et l'UNESCO. Il en ressort des perspectives rassurantes, notamment la probable inscription de la rumba au rang du patrimoine immatériel de l'humanité. Projet actuellement à l'étude au siège de l'Institution à Paris, en France. J'ai eu le plaisir, a dit Mme Audrey Azoulay, lors de cette audience, *«de pouvoir évoquer le champ de la coopération entre l'UNESCO et la République du Congo avec un accent très particulier sur les questions d'éducation, les enjeux liés à la réouverture des écoles, à l'école pour les élèves et les précautions sanitaires. Nous avons évoqué le rôle central des enseignants, la question de l'enseignement supérieur avec le projet très important de développement du continent porté par le président. Et aussi la question de l'éducation des filles et de l'éducation scientifique».*

D'autres champs ont été également évoqués: *«Celui de la culture et des arts: les arts plastiques, la musique, la créativité. Ce secteur de la culture qui lui aussi a souffert du confinement, mais qui a une vitalité que nous souhaitons soutenir. Et nous avons évoqué une question qui est portée par le pays avec son voisin (la RD Congo NDLR) et aussi avec d'autres pays pour l'inscription au patrimoine immatériel de l'humanité de la rumba congolaise»,* a-t-elle indiqué.

Peu avant les échanges avec le président de la République, la directrice générale de l'UNESCO a visité l'Ecole de peinture de Poto-Poto, le Lycée de la Révolution où elle a procédé à l'inauguration de la chaîne éducative Radio et Télé ''Ecole à domicile'' (EAD-TV) qui a pour objectif de garantir la résilience du système éducatif en cette période de crise sanitaire; le laboratoire de micro-science, robotique et intelligence artificielle, ainsi que le Centre de référence de la drépanocytose, situé dans l'enceinte du CHU-B.

La signature de l'accord-cadre de coopération globale entre le Congo et l'UNESCO a ponctué cette visite de travail. Il vise à poser les priorités de ce qui peut être fait entre le Congo et cette organisation onusienne.

Alain-Patrick MASSAMBA

TÉMOIGNAGES

Robert Massamba-Débat, un humble parmi les experts

Ancien directeur général de l'Agence de régulation des transferts de fonds (ARTF), relevant du ministère des Finances, Robert Jean-Raphaël Massamba-Débat a été porté en terre à Brazzaville jeudi 15 octobre 2020, au cimetière du centre-ville.

Décédé mardi 6 octobre 2020, le deuxième fils du défunt Président de la République, Alphonse Massamba-Débat, laisse derrière lui une œuvre inoubliable, parquée par son humilité et sa sympathie. Quelques-uns, qui l'ont fréquenté et côtoyé, ont témoigné en reconnaissant la grandeur de la personne.

Robert Massamba-Débat

Jeannin Ndamba

Pour Hyacinthe Defoundoux, *«Robert Massamba-Débat a été pour moi un ami et un frère, parce que pendant un certain moment, nous nous retrouvions assez souvent. Un frère aussi, parce que nos parents ont travaillé ensemble au Tchad. Le Président Massamba-Débat, c'est lui qui a accueilli mon père au Tchad dans les années 44-45. Nous nous retrouvions très souvent chez Robert et je prenais plaisir à causer avec sa défunte mère Mama Nsona. Cette maman avait quitté le Tchad vers les années 49-50. Elle parlait encore l'arabe, quand je partais chez elle, on causait en arabe. C'était vraiment un plaisir pour moi. Il était d'une humilité que je ne qualifie pas, bien qu'il était docteur en économie, il n'affichait pas ses diplômes. Quand il était au travail, c'est là où vous l'on constatait qu'il était vraiment docteur en économie. Il était très humble et très partageant. C'est vraiment une perte. Comme on dit chez nous, il est seulement à côté, Robert n'est pas parti».*

Hyacinthe Defoundoux

Jeannin Ndamba l'a aussi fréquenté. Il décrit l'homme: *«Robert a été pour moi un grand frère en âge. Je l'ai connu à Brazzaville quand je commençais ma scolarité à l'école primaire et lui il en sortait. J'avais un condisciple qui habitait dans la zone du Palais présidentiel, c'était le fils du ministre Jacques Bouiti, ministre de la santé à l'époque. Je l'accompagnais. C'est par lui que j'avais aiguisé ma curiosité pour voir ce grand frère. Par la suite, c'était à l'Eglise évangélique du Congo, qu'on s'était rencontré. Il était déjà étudiant en sciences économiques et moi j'étais au lycée. Nous nous sommes croisés au Cercle biblique évangélique. Et puis, nous nous sommes retrouvés en France. C'est là où j'avais vraiment découvert: quelqu'un de très amical, très simple et de très humble. Les gens de toute obédience, de toutes les catégories et de toutes les origines sont venus lui rendre hommage. C'était quelqu'un de très croyant, il était un chantre à la paroisse évangélique du Plateau, au centre-ville. C'est dans la douleur que nous avons vu cela, mais hélas, on ne pas s'opposer au destin».*

Philippe BANZ

Coup d'oeil en biais

Pas Macron, mais Jean-Yves Le Drian!

Pour la célébration des 80 ans du Manifeste de Brazzaville, la France sera représentée dans la capitale congolaise par son ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. Ainsi tombe la rumeur selon laquelle le président français Emmanuel Macron viendrait... Et ainsi en resurgit une autre sur les relations dégradées entre les deux pays! Le Manifeste de Brazzaville fut lancé par le général Charles de Gaulle un 27 octobre 1940 sur le sol congolais.

Le Congo, un pays affamé!

Selon le rapport 2020 du Programme alimentaire mondial (PAM) intitulé ''Le coût d'une assiette'', le Congo figure parmi les vingt pays au monde les plus atteints par la faim. Ce rapport comporte un index indiquant quelle proportion du revenu journalier moyen un habitant doit consacrer à l'achat d'une assiette de riz aux haricots. D'après ce classement du PAM qui vient de recevoir le Prix Nobel de la Paix, le Congolais consacre 15,22% de ses gains journaliers pour se payer un plat aussi simple. Et pourtant, un slogan de l'époque révolutionnaire proclamait l'objectif de ''L'autosuffisance alimentaire d'ici l'an 2000''. C'est passé ou dépassé?

L'Etat congolais, un mauvais payeur

L'association congolaise des agences de voyage et de tourisme (ACAVTOUR) a défrayé la chronique en révélant au début de la semaine passée que «depuis cinq ans» l'Etat congolais ne paie pas ses dettes vis-à-vis des petites entreprises membres de cette plateforme. Elles avaient émis des titres de transport, conformément à une convention signée par les deux parties, mais l'Etat est incapable de payer. Les créances de l'Etat s'élèveraient, selon le président de leur plateforme, à 2.178.300.000 francs CFA, ce qui les asphyxie et les conduit tout droit vers la faillite. Leurs trésoreries sont «asséchées», et leur situation auprès des banques devient «intenable». Elles accumulent les impayés des loyers et les impôts, etc.

Des militaires dans l'interminable attente de l'indemnité de fin de carrière

''Les militaires retraités réclament leur indemnité de fin de carrière'', tel est le cri d'alarme lancé depuis plusieurs mois par les militaires ayant fait valoir leur droit à la retraite. On ne parle pas souvent d'eux, mais comme des milliers de fonctionnaires de l'Etat, ils font eux aussi le pied de grue au Trésor public. Devant cet imposant bâtiment de pierres, style colonial, ils ont accroché une banderole reprenant leurs doléances. C'est l'unique moyen qu'ils ont trouvé, pour l'instant, pour attirer l'attention des autorités sur leur situation.

Ecole Saboukoulou I: les élèves retrouvent un établissement en piteux état

A la rentrée des classes du lundi 12 octobre dernier, élèves et enseignants de l'école primaire Saboukoulou I, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, ont retrouvé leur établissement dans un état piteux. Le mur d'enceinte n'a toujours pas de portail. Un bâtiment dont les tôles avaient été emportées par une tornade reste en l'état. Plusieurs salles de classe n'ont ni portes, ni fenêtres, ni équipements (tables-bancs). L'établissement ne dispose pas de toilettes, et en cas de besoin élèves et personnel squattent les toilettes de l'église d'à côté. Il n'y a pas non plus de point d'eau dans la cour, parsemée de mares d'eau chaque fois qu'il pleut. Voilà le tableau sombre de l'école congolaise, même dans la capitale et en plein 21e siècle!

Le tronçon de route Poudi-Kouyi menacé par l'érosion

Si l'on n'y prend garde, le tronçon Poudi-Kouyi de la route Moungoundou sud-Divénié sera coupée en deux et les villages riverains seront enclavés. A cause d'une érosion qui avance à pas de géant. Elle la menace depuis plusieurs mois sous le regard en apparence indifférent des autorités. Les usagers ont les yeux tournés vers la société Tamam Industrie qui, normalement, s'occupe de l'entretien des routes carrossables dans le pays. c'est leur seul espoir.

Incendie d'une voiture en face de l'immeuble des Italiens

Au feu! Au feu! Au feu! Une voiture de marque Toyota Prado qui avait traversé le boulevard Alfred Raoul et roulait sur l'avenue des AET en direction du rond-point Nganga Edouard a subitement pris feu lundi 12 octobre dernier à Brazzaville. Panique des occupants! On se perd en conjectures sur l'origine de l'incendie.

JOURNEE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

Garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle par l'agriculture

La communauté internationale célèbre le 16 octobre de chaque année la Journée internationale de l'alimentation (JMA). Au Congo, cette date a été marquée par plusieurs manifestations cette année. Les activités ont démarré le 15 octobre par la déclaration du Gouvernement. Le clou de ces manifestations, le 16 octobre dernier, a connu une exposition-vente des produits alimentaires agricoles et transformés comme les jus de fruit. Cette exposition-vente a été l'initiative des ONG des producteurs et transformateurs des produits agricoles dans l'enceinte du ministère de l'Agriculture. Toutes ces manifestations ont été placées sous la présidence du ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, en partenariat avec la représentation au Congo de la FAO (Organisation des Nations pour l'alimentation et l'agriculture). Chris Mburu, Coordonnateur résident du Système des Nations Unies et Ibrahim Mahamadou Ango, coordonnateur pays de l'ONG internationale ESSOR et des maraichers de Brazzaville y ont pris part.

Henri Djombo libérant le message

L'objectif visé à travers cette journée est de contribuer au plaidoyer pour des systèmes alimentaires durables. La célébration de la journée a connu deux thèmes. Au plan international, il a porté sur *«Cultiver, nourrir, préserver ensemble»*. Au niveau national, le thème retenu a été *«Renforçons la résilience de nos populations face à la COVID19»*. La nourriture est l'essence de la vie et le fondement des cultures et des communautés. Un appel a été lancé à la solidarité mondiale pour aider les plus vulnérables à se remettre de la crise et pour rendre les systèmes alimentaires plus résilients et plus robustes, afin qu'ils puissent résister à la volatilité croissante et aux chocs, offrir une alimentation saine, abordable et durable et des moyens de subsistance décents aux travailleurs du système alimentaire. L'exposition-vente a été une vitrine pour présenter aux responsables et au grand public les différentes spéculations cultivées et montrer les efforts dans la transformation.

Les officiels remettant le don de matériels aux producteurs agricoles

A cette occasion, Ibrahim Mahamadou a suggéré que *«le modèle actuel d'agriculture est source de déséquilibre et de vulnérabilité tant sur le plan environnemental que socio-économique. A cet effet, nous devons repenser notre conception et notre manière de faire l'agriculture afin de libérer le potentiel de développement de l'agriculture congolaise»*.

Au nom des marchés de Brazzaville, Basile Miamanima, responsable du groupement agro-pastoral Kiwisa mu salu, à Kombé, a lancé un message. *«Nous voulons que la majorité des producteurs ait des machines semi-industrielles pour accroître la production des intrants agro écologiques pour une production «Bio» à grande échelle ici à Brazzaville»*.

Chris Mburu, au nom de la FAO, a réitéré l'engagement de la FAO et du Système des Nations Unies en général à toujours œuvrer avec le Gouvernement et autres institutions nationales *«pour un Congo qui cultive, qui nourrit et qui préserve durablement»*.

Le ministre d'Etat Henri Djombo, à son tour, a rassuré, d'abord dans son message précédent et ensuite dans son discours ouvrant l'exposition-vente que *«les crises sanitaires et financières actuelles ne doivent pas nous faire perdre de vue la stratégie du développement agricole du Gouvernement pour la sécurité alimentaire. Le Combat pour une agriculture productive et compétitive garantit cette sécurité alimentaire et nutritionnelle»*.

Après l'ouverture de l'exposition-vente, des dons de matériels et de semences ont été faits aux producteurs et transformateurs des produits agricoles de Brazzaville, aux ménages vulnérables de Mati dans le district d'Ignié (département du Pool) et à la congrégation des Sœurs de St Joseph en faveur des pénitenciers de la Maison d'arrêt de Brazzaville.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Comment relancer la culture de la pomme de terre dans les Plateaux?

G.M (La Base, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

TECHNOLOGIE

Soutenir et promouvoir la créativité des inventeurs et opérateurs économiques

La 8e édition du Salon africain de l'invention et de l'innovation technologique (SAIIT) s'est tenue à Brazzaville du 15 au 17 octobre 2020 sous le thème: ***«Propriété intellectuelle, innovation et défis sanitaires»***. Organisé par l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) en collaboration avec le Gouvernement congolais, ce salon avait pour objectifs de faire connaître les meilleurs résultats de la recherche-invention et innovation technologique susceptible d'aboutir à la création d'entreprises dans les Etats membres ainsi que de promouvoir les projets innovants et de nouveaux produits ou services qu'offrent les entreprises. La cérémonie d'ouverture a été placée sous les auspices du ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public. Il avait à ses côtés Denis L. Bohoussou, directeur général de l' OAPI et Dieudonné Bantsimba, maire de Brazzaville.

Les inventeurs et innovateurs

La 8e édition du SAIIT s'est déroulée autour d'une exposition des meilleures inventions et innovations dans les domaines de la santé et des domaines connexes, mais aussi des domaines de la mécanique, de l'électricité et des nécessités de la vie courante. Il s'en est suivie une conférence-débat, le deuxième jour, sur les solutions endogènes aux défis sanitaires sur le continent, avec la participation d'une vingtaine de pays et une soixantaine d'inventions et innovations.

Après le mot de bienvenue de Dieudonné Bantsimba qui a présenté la ville de Brazzaville aux invités, Denis L. Bohoussou a rappelé que le SAIIT a été institué depuis plus de deux décennies avec pour objectifs d'évaluer le niveau de créativité en Afrique; promouvoir l'esprit inventif et offrir un plateau d'échanges entre inventeurs et opérateurs économiques.

Pour le directeur général, l'OAPI entend mettre en place des mesures institutionnelles et financières pour soutenir et promouvoir l'innovation technologique dans les Etats membres à travers le soutien aux activités de recherche et de développement technologique, en amont des dépôts des demandes de brevets, en faveur des chercheurs des Etats membres; la contribution aux frais de dépôts des demandes de brevets des inventeurs isolés, des universités et centres de recherche; la prise en charge des frais de participation au SAIIT des inventeurs par pays membres; l'appui financier aux inventeurs méritants pour leur participation à des salons internationaux afin de connaître les œuvres et d'accéder à des opportunités d'affaires avec des partenaires étrangers.

Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

Ouvrant le SAIIT, Gilbert Ondongo a relevé que la 8e édition se tient dans un contexte particulier, marqué par la crise sanitaire de la COVID-19 qui affecte le monde et, naturellement, les dix sept pays membres de l'OAPI. *«L'initiative de la direction générale de l'OAPI de placer le salon sous le thème: «Propriété intellectuelle, innovation et défis sanitaires» interpelle les inventeurs et les industriels africains auxquels incombe la mission de proposer les solutions endogènes aux problèmes de santé qui accablent nos pays»*.

La conférence de presse, le diner de gala et la remise des prix aux lauréats ont clos cette 8e édition du Salon africain de l'invention et de l'innovation technologique (SAIIT)

L'OAPI est l'office intergouvernemental des 17 Etats membres chargé de délivrer les titres des propriétés intellectuelles, notamment les brevets d'invention et les certificats d'enregistrement des marques de produits ou des services, des dessins ou modèles industriels et des obtentions végétales. L'Organisation africaine est également l'agence chargée de promouvoir l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle à des fins de développement dans les Etats membres. L'OAPI regroupe les pays suivants: le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République Centrafricaine, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Ce 8e Salon africain de l'invention a été rehaussé de la présence des ministres Martin Parfait Coussoud-Mavoungou (Recherche scientifique), Yvonne Adelaïde Mougany (Petites et moyennes entreprises), Léon Juste Ibombo (Postes et de l'économie numérique) et Arlette Soudan Nonault, (Tourisme).

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

CLIMAT DES AFFAIRES

Les agences de voyage et du tourisme sollicitent l'appui de l'Etat

L'Association congolaise des agences de voyage et tourisme (ACAVTOUR) a organisé une conférence de presse sur le thème: *«L'avenir des agences de voyage et du tourisme face **aux défis de la crise et de la COVID-19»***, le 14 octobre dernier à Brazzaville. C'est Jean-Claude Mobali-Banda président de cette association qui a animé cette conférence en présence des responsables des agences de voyage et tourisme partenaires.

Jean-Claude Mobali-Banda au milieu, à la fin de la conférence

Au regard de la crise sanitaire causée par la COVID-19, actuellement, nombre de professions vivent des moments d'incertitude, la profession d'agents de voyage n'est pas épargnée. D'où l'intérêt de la rencontre avec les professionnels de l'information pour leur présenter la situation des agences de voyage et tourisme en cette période.

Le président de l'ACAVTOUR a rappelé leurs missions qui consistent à attirer, organiser, encadrer, acheminer, accueillir et orienter les consommateurs des produits touristiques. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le tourisme représente aujourd'hui environ 12% du PIB mondial, 7% de l'investissement et 11% de la main d'œuvre. *«Le Congo ne doit pas rester en marge de cette réalité. Les agences de voyage s'engagent à jouer pleinement leur partition dans le développement économique de notre pays. Elles proposent une stratégie basée sur le développement du tourisme en cette période de COVID-19 voire de post COVID»*, a-t-il dit.

Il a souligné le rôle que peuvent jouer les voyagistes. Pour lui, cela ne peut se faire que par l'accompagnement de l'Etat et du système bancaire national. Il est clair a-t-il ajouté, que leurs moyens financiers ainsi que la confiance des banques doivent être restaurés. *«Malheureusement, depuis cinq ans, le non-paiement des créances des agences de voyage auprès de l'Etat (2.178.300.000 Francs CFA), nous asphyxie et nous conduit vers la faillite. Notre situation auprès des banques devient intenable; les impayés des loyers des structures qui abritent nos entreprises et les impôts, la situation sociale devient déplorable»*, a-t-il précisé.

Devant ce tableau sombre, Mobali-Banda tire la sonnette d'alarme, afin que l'Etat s'engage à soulager leur situation en tenant compte de la spécificité de leurs créances. Pour leur survie, le président de l'ACAVTOUR entend explorer une stratégie basée sur le tourisme domestique qui implique des investissements plus ou moins légers et efficaces. *«Nous appelons d'autres Congolais à investir dans la création et le développement des centres de loisir sains autour des grandes villes pour favoriser le tourisme local urbain»*.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Stepha BOYABE *(Stagiaire)*

49e ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Une réflexion approfondie sur la vocation et la formation sacerdotale

Les évêques du Congo ont tenu leur 49e Assemblée plénière du 12 au 18 octobre 2020 au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO), à **Brazzaville, pour réfléchir sur la vocation et la formation sacerdotale.** Comme thème principal, avec un sous-thème, *«Venez à ma suite, je ferai de vous les pêcheurs d'hommes»* (Marc 1, 17).

Les travaux se sont déroulés sous les auspices de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). Tous les évêques y ont pris part: NN.SS Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando, vice-président de la CEC; Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville; Miguel Angel Olaverri, archevêque métropolitain de Pointe-Noire; Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville, administrateur apostolique de Dolisie; Yves Marie Monot, évêque de Ouesso; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala. Les abbés Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la CEC; Lambert Kionga, secrétaire général adjoint, gestionnaire de la CEC; Antonio Mabiala, secrétaire général de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC); les recteurs des séminaires ont pris part aux travaux: les abbés Barthel Christel Ganao du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda et Christophe Maboungou du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha. Ainsi que des vicaires généraux, des religieuses, des membres des commissions épiscopales, du bureau du CNALC et des mouvements d'apostolat nationaux.

La conférence inaugurale a été donnée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque coadjuteur de Brazzaville, chargé des séminaires, sur le thème: *«L'Eglise et la formation des futurs prêtres: enjeux et défis»*. Il ressort de cette conférence, la nécessité de faire que l'Eglise de demain soit véritablement une Eglise qui prêche la Parole de Dieu ou règne l'amour et non les intrigues. Cette conférence inaugurale a été approfondie et enrichie par une série de communications faites par des éminents orateurs.

Les communications ont été faites comme prévu dans le programme. La modération de toutes les communications a été faite par l'abbé Alain Loemba Makosso, vicaire général de Pointe-Noire.

La *«Vocation et la formation dans les Ecritures Saintes»* a été le thème abordé par l'abbé Jean Gilbert Mavoungou qui a fait un bref aperçu sur l'historique de la Bible, afin de mieux comprendre le sacerdoce de Jésus dans le Nouveau Testament dans l'épitre aux hébreux 7, 24. Dieu attend une réponse de l'homme, en toute liberté. Cette réponse est tantôt spontanée, tantôt hésitante, teintée de doute et de complexe d'infériorité par rapport aux exigences et à la grandeur de la mission, pouvant susciter peur et tentative de dérobade.

L'abbé Edouard Mougnelet a développé le sous-thème de *«ILa Vocation et la formation, selon le Magistère de l'Eglise pour une lecture comparée de Pastores Dabo vobis et Optatam Totius»*. Il s'agit de susciter les vocations sacerdotales et assurer leur formation. Ce sont là des tâches permanentes que l'Eglise doit prendre avec beaucoup de sérieux. Le préambule du décret Conciliaire Optatam Totius dit expressément *«le renouveau de l'Eglise entière, souhaité par tous, dépend pour la grande part, du ministère des prêtres, animé par Jésus-Christ»*, a rappelé l'abbé Edouard Mougnelet.

Mgr Mizonzo, l'abbé Tobangui et la sr Rolande pendant les exposés

L'abbé Alexis Tobangui, curé de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï, s'est appesanti sur la *«vocation sacerdotale aujourd'hui, dans le monde et au Congo: aspect sociologique»*. Il a articulé sa communication sur l'évolution de la perception de la vocation dans l'histoire sociale de l'Eglise catholique. En Afrique, à l'occasion de la publication de l'Annuaire statistique du Saint-Siège, le nombre de prêtres dans l'Eglise catholique a augmenté de 80%, comme celui des religieuses de 60% et celui des séminaristes a quadruplé. Il s'agit de servir Dieu et le Christ, sauver les âmes, mais des personnes pensent que la vocation en Afrique serait un moyen d'ascension ou de promotion sociale. L'abbé Tobangui à illustré ses propos, en prenant appui sur l'ouvrage du cardinal Joseph Malula, archevêque de Kinshasa en RDC, d'illustre mémoire, publié en juin 1987, intitulé: *«Les Eglises chrétiennes et la politique du ventre: Le partage du gâteau ecclésial, dressait un portrait critique des jeunes prêtres de son pays»*. Le cardinal Malula déplorait trois grandes tendances de la nouvelle génération sacerdotale: la recherche exagérée de l'argent, la vie facile, la soif du pouvoir. Ces critiques sont encore d'actualité dans nos diocèses du Congo.

La sœur Rolande Solange Milandou Niakissa de la Congrégation Franciscaine missionnaire de Marie a parlé de la *«Vocation et de l'affectivité»*. En effet, le Seigneur appelle chaque baptisé avec tout son passé. Il appartient à celui qui a été appelé d'accueillir Dieu chez lui pour qu'il purifie les zones d'ombre de son histoire, pour que ce qui était nuit devienne lumière. Ainsi l'affectivité pourra devenir un outil puissant qui permet à celui qui a été appelé d'entrer dans une relation de don de soi à Dieu et à l'autre.

M. Côme Chancel Likouka, secrétaire national de la jeunesse a parlé de la «*Jeunesse et la vocation»*. Illustrant son propos, il s'est appuyé sur les conclusions de la 34e Assemblée plénière des évêques du Congo tenu en 2006 sur le thème *«La formation des prêtres dans nos séminaires»*, ainsi que sur l'exhortation apostolique post-synodale Christus Vivit du Pape François. Il est plus que nécessaire d'aider les jeunes à discerner leur vocation. Cela se passe par l'engagement pour reconnaître sa propre vocation, requérir des espaces de prière, de solitude, de questionnement et de silence.

«La Famille et la vocation» a été développé par le frère Jonas Kitelemono, secrétaire général du Conseil national pour l'apostolat des laïcs du Congo (CNALC). Il s'est appuyé sur les textes bibliques de Genèse 1, 27; 1, 28. Dieu créa l'homme à son image et à sa ressemblance, homme et femme il les créa. Dieu les a créés deux personnes de sexes différents pour rendre possible la procréation et perpétuer l'espèce. La famille qui est l'ensemble de ceux qui vivent sous le même toit est la cellule de base de la société. La famille est le berceau, le lieu de naissance des premières initiations à la vie consacrée.

Les sœurs Ursule Tsimambakidi et Hortense Thècle Nsimba de la congrégation des sœurs Servantes de Cana ont parlé de *«la pastorale des vocations aujourd'hui»*. Une bonne pastorale des vocations garantit la qualité des ouvriers apostoliques dans la vigne du Seigneur qui est une étape déterminante dans le processus de la formation sacerdotale.

L'abbé Guy Noël Okamba, recteur sortant du Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, a défini la thématique des Provinces ecclésiastiques au Congo. Il a fait la genèse sur l'histoire de l'Eglise du Congo, partant de 1883, année de l'arrivée des premiers missionnaires spiritains qui fondent le vicariat apostolique du Congo français et qui connaîtra plusieurs modifications avec la création du vicariat apostolique du Moyen Congo qui donna naissance au vicariat apostolique de Brazzaville (Linzolo), Loango (Pointe-Noire) et Fort-Rousset (Owando). De trois diocèses, on est passé à neuf avec trois archidiocèses, ainsi qu'à la création des Provinces ecclésiastiques. Province ecclésiastique du centre: Archidiocèse de Brazzaville, Gamboma et Kinkala comme diocèses suffragants; Province ecclésiastique du Sud-Ouest: Archidiocèse de Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi comme diocèses suffragants; Province ecclésiastique du Nord: Archidiocèse d'Owando, Ouesso et Impfondo comme diocèses suffragants. Il a émis quelques suggestions reparties sur trois volets. D'abord, la Pastorale: il faudrait analyser, évaluer et trouver des modes spécifiques d'action en réorganisant la catéchèse et la liturgie au niveau provincial. Ensuite, le développement: créer des moyens de survie et ceux liés à l'affectivité dans l'annonce de l'évangile. Se doter d'un centre hospitalier ou d'une clinique de référence. Aussi, les écoles constituent-elles une bonne chose mais il faut rêver de lycées de référence et d'une université catholique. Enfin, la Formation: former, éduquer c'est soutenir le développement. Il faut bien former les prêtres, les religieuses, les catéchistes et autres laïcs dans tous les domaines de la vie.

A la fin des différentes communications, Mgr Daniel Mizonzo a indiqué que ces exposés ont été riches en contenu. Il faut mettre l'accent sur la formation humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale pour avoir de vrais prêtres qui soient à la dimension et à la hauteur de ce que l'Eglise veut. Mais avant tout, un travail d'écoute et de discernement doit se faire dans les paroisses en mettant en place une commission de suivi des séminaristes élargi aux laïcs (Conseils pastoraux paroissiaux).

Pascal
BIOZI KIMINOU

«HORUS GLOBAL SERVICES» S.A.R.L.
En sigle «H.G.S.» S.A.R.L.
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 15.000.000 Francs CFA
Siège social: Kintélé, Derrière les 1000 Maisons
Brazzaville (République du Congo)
RCCM: 01-2020-B12-00145

CONSTITUTION

Il a été constitué le trois septembre deux mille vingt, conformément à l'Acte Uniforme de l'OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, une société à responsabilité limitée dénommée «HORUS GLOBAL SERVICES» S.A.R.L., dont les statuts reçus le même jour par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (République du Congo), ont été enregistrés à Brazzaville (République du Congo), à l'EDT Talangaï, le 7 septembre 2020, Folio 135/4, n° 385.

• OBJET:
- Multi- services (gardiennage, jardinage, maintenances diverses etc….);
- La vente des produits agroalimentaires;
- La distribution agroalimentaire;
- L'achat et la revente de toutes matières premières nécessaires à la réalisation de l'objet social;
- La promotion des produits agricoles et, agroalimentaires;
- La formation et le conseil en techniques agricoles;
- La recherche de financement pour les projets de production agricoles et agroalimentaires, la production, la conservation et la distribution de tous produits agricoles, l'achat, et l'exportation de produits agricoles et agroalimentaires;
- L'approvisionnement en produits vivriers des ménages et entreprises, la commercialisation d'intrants agricoles;
- La promotion et la commercialisation de produits agricoles dérivés ;
- L'importation et l'exportation de tous produits et marchandises à destination et en provenance de tous pays;
- La distribution, la vente en gros, demi-gros et détail de tous articles;
- Toutes activités concernant la collecte, l'usinage, le conditionnement, la transformation et la commercialisation de tous produits agricoles ;
- Le magasinage, le transport, le transit et l'exportation de ces produits;
- La fourniture des matériels et outillages agricoles, la représentation des sociétés, d'organismes ou d'organisations favorisant l'objet social;
- L'import-export;
- Ascenseurs et ingénierie.

Et généralement toutes opérations, industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet visé ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

• SIÈGE SOCIAL: Kintélé, Derrière les 1000 Maisons, Brazzaville (République du Congo).
• APPORT EN NUMÉRAIRE: Aux termes de la déclaration notariée de souscriptions et de versements, reçue par Maître Julie Agathe MISSAMOU MAMPOUYA, Notaire, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (République du Congo), le trois septembre deux mille vingt et enregistrée le 7 septembre 2020 à Brazzaville, à l'EDT Talangaï Folio 135/3, n°384, il est fait apport à la société par les associés de la somme de quinze Millions (15.000.000) de Francs CFA.
• DEPÔT AU GREFFE: RCCM n° 01-2020-B12-00145 du 14 septembre 2020.
• GERANTS: Messieurs Laurier Manchel AMBIME et Jean Roger AWE OSSETE

Pour insertion Légale

MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville,
Tél.: (242) 06.660.81.10 ;
E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«SADA MOTORS CONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital: 100.000.000 FRANCS CFA
Siège social: 84, Boulevard Marien NGOUABI
B.P.: 814
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-trois septembre deux mil vingt, enregistré le sept octobre de la même année, Folio 196/3 n°597, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SADA MOTORS CONGO S.A.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Assemblée a:

- Transféré le siège social anciennement établi à Pointe-Noire, 4eme étage de la tour MAKASSI, à côté de l'Evêché, désormais à Pointe-Noire, 84, Boulevard Marien NGOUABI, B.P.: 814;

- Mis à jour les statuts.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 12 Octobre 2020 sous le n°CG-PNR-01-2020-B-00048.

Pour avis,

Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE.

CLOTURE DE LA 49e ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Message des Evêques du Congo à l'issue de leur Assemblée

A l'issue de la 49ème Assemblée plénière ordinaire annuelle de la Conférence épiscopale du Congo, les évêques ont adressé un message aux familles, aux prêtres et personnes consacrées, aux formateurs, aux séminaristes, aux jeunes, aux communautés paroissiales, aux personnes de bonne volonté, aux anciens séminaristes et aux cadres. Message rendu public par Mgr Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala. Ci-après l'intégralité du message.

Préambule

Filles et fils bien-aimés,
«Paix et joie dans le Christ»!
1. Réunis au Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), pour la 49ème Assemblée Plénière de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), du 12 au 18 octobre 2020, en cette période spéciale marquée par la pandémie du coronavirus, Nous, Évêques du Congo, vous adressons ce message de paix, de joie et d'espérance sur la formation sacerdotale dans nos séminaires, afin d'inviter tout le Peuple de Dieu à prendre soin des vocations et de la formation de ceux qui sont appelés à servir le Christ dans le sacerdoce ministériel. Ce choix se justifie dans les propos prophétiques du saint Pape Jean-Paul II qui disait: *«Pour l'avenir de l'évangélisation de l'humanité, l'Église considère comme une tâche de grande importance et particulièrement délicate la formation attentive des futurs prêtres diocésains et religieux»* (Exhortation apostolique, Pastores Dabo Vobis, n° 2).

I. Vocation et formation dans les Saintes Écritures

2. Dans les Saintes Écritures, la vocation est un appel du Seigneur en vue d'un service, pour une mission donnée. Quand l'appelé obéit, il entre alors dans le projet de Dieu qui circonscrit les projets et les calculs humains de l'élu pour suggérer une nouvelle orientation à sa vie et à sa profession initiale. Dieu va jusqu'à donner aux appelés un nom nouveau, souvent très significatif, pour leur imprimer cette orientation et cette personnalité autres que celles de leur passé. Ainsi, dans la Bible, Dieu va-t-il changer le nom d'Abram en Abraham (Gn 17, 5), de Saraï en Sara (Gn 17, 15) et de Jacob en Israël (Gn 32, 28). Jésus donnera à Simon celui de Pierre, sur laquelle il bâtira son Église (Mt 16, 13-20).

3. Dans l'Ancien Testament, Dieu appelle l'homme qu'il s'est choisi, lui communique sa volonté à accomplir pour son peuple (Gn 15; 22, 1; Ex 3, 4; Jr 1, 11; Am 7, 8; 8, 2). De cet appel, Dieu attend une réponse libre de l'homme. Celle-ci est tantôt spontanée, tantôt hésitante, teintée de doutes par rapport aux exigences et à la grandeur de la mission, pouvant susciter peur et tentative de dérobade (c'est le cas de Moïse: Ex 3, 11; 4, 10s; de Jérémie 1, 6; 20, 7 et de Jonas, Jon. 1, 1-4; 3, 1-4). C'est souvent au fil du dialogue entre Dieu et l'appelé que les choses se précisent au point de le rassurer, lui qui, au départ, était bouleversé au plus profond de son être. Ces missions sont souvent signifiées par cet impératif: *«Va!»* (Gn 12, 1s; Ex 3, 10.16; Am 7, 15; Is 6, 9; Jr 1, 7 et Ez 3, 1.4).

4. Dans le Nouveau Testament, l'appel concerne aussi des personnes précises (Mt 4, 18-22; Mc 1, 16-20; Lc 5, 1-11). Les récits de vocation dans les premières communautés constituent un modèle de vocation. C'est une forme de pédagogie. Jésus appelle ses disciples, les instruit, les forme, les édifie, les blâme, les fortifie et les prépare ainsi à leur future mission (Mc 3, 13-19), dans l'attente de la venue de l'Esprit Saint (Ac 1, 4-8).
II. Vocation et formation sacerdotale selon le magistère de l'Église (Pastores Dabo Vobis, Optatam Totius, etc)

5. La vocation, le soutien des vocations et la formation des futurs prêtres sont depuis toujours la préoccupation de l'Église entière. C'est grâce à la donation et l'abnégation des prêtres configurés au Christ que se construit cette Église, qui est le signe visible de l'avènement du règne de Dieu. Dans le décret conciliaire Optatam Totius et l'Exhortation Apostolique Post-synodale Pastores Dabo Vobis, nous retrouvons les grandes lignes qui traitent de ces questions. Faisant suite à ces riches enseignements du magistère et conformément à nos réflexions antérieures, nous réaffirmons notre ferme volonté de donner à nos futurs prêtres une bonne formation en vue d'un ministère sacerdotal fructueux. Dans le Message de notre 34ème Assemblée Plénière, sur la formation des prêtres dans nos séminaires diocésains et nationaux de 2006, nous disions : *«La vie des prêtres exige une formation humaine et spirituelle sans cesse renouvelable. Elle suppose une réelle maturité affective. Et requiert des qualités d'accueil, de don, et d'écoute. Elle engage dans un état semblable à celui du Christ.»* (n°10).

6. La formation sacerdotale revêt un caractère fondamentalement pastoral en préparant les candidats au ministère de la Parole, de la sanctification et du gouvernement. Elle sensibilise les candidats à une conscience murie, et au sens de responsabilité. Toute formation s'enracine dans la vie spirituelle et se déploie dans la vie pastorale, intellectuelle et humaine.

III. Vocation et formation sacerdotale aujourd'hui

7. Depuis ses origines et fidèle à sa tradition, l'Eglise accorde une place de choix à la formation des futurs prêtres, à la lumière de Jésus, le Maître par excellence, qui, en appelant les Douze, a pris le soin de les former pour leur future mission (Mc 1, 17; Mc 3, 13-15). C'est dans ce sens que nous Évêques du Congo, à la suite de l'Assemblée plénière de 2006, avons voulu mettre au centre de notre réflexion de cette année, le thème de la formation sacerdotale dans notre pays. Ce choix exprime notre préoccupation et notre souci de Pasteurs sur la formation de ceux qui sont appelés à collaborer avec nous dans la moisson du Seigneur.

Les évêques posant avec le nonce apostolique à la fin de la messe

8. Dans le contexte qui est le nôtre, nous nous réjouissons du nombre de vocations constant dans notre pays. En accueillant ces vocations comme don de Dieu, nous voulons donner à l'Église, notre Mère, de bons et saints prêtres à l'image de Jésus, Bon Pasteur (Jn 10, 1-18), grâce à un discernement soutenu. Cela exige donc de notre côté et surtout de la part de ceux qui ont la lourde mission de former les futurs prêtres, un regard attentif fondé sur le discernement et l'accompagnement des jeunes en formation (séminaristes, postulants, novices, etc).

9. Nous sommes tous conscients qu'il n'est pas facile de former les futurs prêtres dans des conditions actuelles. Nous voulons ainsi rappeler à nos jeunes, déjà en formation, d'avoir les yeux fixés sur le Christ (Hb 12, 2). Nous tenons ici à les encourager à persévérer dans ce choix, en se laissant guider, accompagner et former par ceux à qui nous avions confié cette charge. Aussi, nous leur disons, que l'engagement à suivre et à servir le Christ est contraignant, voire difficile, mais cela exige de l'humilité, de l'abnégation, le courage et la ferme volonté de mettre toujours sa vie, quotidiennement , dans les mains de celui qui les a appelés, Jésus, Maître et Sauveur.

10. Cela exige aussi un sens de responsabilité sur son choix, avec la possibilité et le courage de renoncer à forcer les choses, si l'on se rend compte de ne pas être capable de vivre selon les exigences de la vie sacerdotale de demain. Tout au moins, comme dans le passé, que la formation des futurs prêtres dans nos maisons de formation se fasse dans la fidélité à la doctrine de l'Église, avec un œil attentif aux réalités de notre temps, selon l'esprit du concile Vatican II qui affirme: *«le saint concile a pleinement conscience que le renouveau de l'Église entière, souhaité par tous, dépend pour une grande part du ministère des prêtres»* (Cf Le préambule de la Déclaration Optatam Totius, sur la formation des futurs prêtres).

IV. Famille et vocation

11. Toute personne vient d'une famille. Elle est née, a été nourrie et éduquée dans la famille. Comme tout enfant, un prêtre, une personne consacrée nait et grandit dans une famille, rien ne les distingue des autres. Il reçoit de ses parents et de son entourage une éducation comparable à celle des autres jeunes garçons ou jeunes filles. C'est d'eux qu'il apprend à balbutier les mots des langues dans lesquelles il pourra annoncer l'Evangile et exercer son futur ministère. Comme tous les autres enfants, il connaît progressivement des moments d'expériences familiales, les difficultés et les joies de la vie quotidienne, à l'exemple de Jésus auprès de Joseph et Marie à Nazareth (Mt 2, 19-23). A l'école de ses parents et en regardant autour de lui, il apprend à rechercher l'équilibre des choses pour retenir la mesure qui convient et orienter sa vie. De la famille nait l'enfant, de l'encadrement de la famille peut aussi naître une vocation. Comme dit Jean-Paul II: *«L'œuvre éducative est par nature l'accompagnement des personnes concrètes, qui vivent dans l'histoire, qui marchent vers des choix et vers l'adhésion à certains idéaux de vie»* (Pastores Dabo Vobis, n° 61).

12- La famille est avant tout le lieu d'émergence de la vocation, lieu par excellence où chacun répond à l'appel de Dieu (Is 6, 8; Jer 1, 4-8). La famille chrétienne, en tant qu' *«Église domestique»* (Lumen gentium, n. 11), constitue un lieu privilégié pour l'éclosion d'une vocation et l'accompagnement des premiers pas d'un jeune appelé par Dieu. Elle est une école naturelle et providentielle pour la transmission de la foi et pour la formation à la vie chrétienne (Christifideles Laici, n°62). Le décret conciliaire sur la formation des prêtres affirme: *«Ce sont principalement les familles et les paroisses qui doivent collaborer à cette tâche: les familles, animées par un esprit de foi, de charité et de piété, devenant une sorte de premier séminaire»*. (Optatam totius, n° 2).

V. Discernement vocationnel

13. Le discernement de la vocation demeure pour l'Église une tâche importante et délicate. Il nous permet, en effet, d'être attentifs pour comprendre ce pourquoi le Seigneur appelle ses disciples. Pour celui qui veut s'engager à le servir, le discernement et l'accompagnement commencent dans sa paroisse d'origine. C'est son curé qui le présente à l'évêque pour que celui-ci l'envoie au Séminaire. À l'appelé, il faut indiquer un lieu où il doit grandir dans la foi, dans la vie de prière et continuer à discerner sa vocation. La paroisse, les séminaires et les insertions pastorales sont des lieux privilégiés pour l'épanouissement vocationnel des candidats au sacerdoce. Jean Paul II affirme: *«Il faut affirmer de nouveau que l'institution du grand séminaire comme le meilleur lieu de formation, est l'espace normal, même matériel, d'une vie communautaire et hiérarchique, et aussi la maison appropriée à la formation des candidats au sacerdoce, avec des supérieurs vraiment consacrés à ce ministère. Cette institution a donné des fruits abondants au long des siècles et continue à en donner dans le monde entier»* (PDV, n° 60).

14. Nous Évêques, Vos Pasteurs, soulignons avec force l'importance de l'insertion pastorale. Elle est un autre lieu de discernement de la vocation, lieu de vérification du désir du candidat et de ses aptitudes. Elle aide les candidats au sacerdoce à développer le sens d'humanité, de convivialité, la maturité affective et une spiritualité de pasteur. En fait, toute formation humaine est lieu de discernement. Les qualités humaines fondamentales jouent un rôle déterminant dans le discernement. C'est en se préparant sérieusement à être prêtre, en discernant sur sa maturité ou son développement spirituel et humain que l'on s'aperçoit si l'on est sur la bonne voie. La sainteté évangélique à laquelle tous les chrétiens sont appelés (Cf. Lumen Gentium n° 8) et la maturité affective et humaine demeurent les grands critères dans le discernement vocationnel. Nous devons nous situer dans cette perspective fondamentale et cela au jour le jour.

VI. Exhortation et appel

15. Filles et fils bien aimés, au terme de notre message, nous vous lançons ces appels pour que la question de la formation des futurs prêtres soit au cœur de vos préoccupations au quotidien. Ces appels sont adressés aux prêtres et personnes consacrées, aux formateurs, aux séminaristes, aux jeunes, aux familles, aux communautés paroissiales et aux personnes de bonne volonté.

A. Aux Prêtres et Personnes Consacrées

16. Chers prêtres et personnes consacrées, en répondant à l'appel de Dieu, nous avons reçu du Christ la mission d'annoncer la Bonne Nouvelle (Mt 28, 19-20; Mc 16, 15-18) et de devenir des pêcheurs d'hommes (Mc 1, 17). Voilà pourquoi, nous vous exhortons à cultiver et à soigner les vocations qui naissent dans vos paroisses et dans vos communautés. Cherchez à accompagner les jeunes qui vous manifestent le désir de la vie sacerdotale et religieuse; ne les découragez pas, bien au contraire soyez plus proches d'eux et veuillez les aider par vos sages conseils et votre témoignage de vie. N'oubliez pas que, dans votre charge, vous avez aussi la mission de donner à l'Église des vocations, de saintes vocations. Que cela soit pour vous, une préoccupation ecclésiale, dans l'exercice de votre ministère au quotidien, comme dit le décret conciliaire: *«Tous les prêtres feront preuve du plus grand zèle apostolique pour cultiver les vocations, et ils attireront vers le sacerdoce les âmes des jeunes par leur vie personnelle humble, laborieuse, vécue d'un cœur joyeux, par des rapports mutuels empreints de charité sacerdotale ainsi que par une coopération fraternelle»* (Optatam Totius, n° 2).

B. Aux Formateurs

17. L'Église vous a confié une lourde et noble charge, celle de former les séminaristes, les futurs prêtres. Soyez heureux dans ce ministère. Nous vous remercions pour ce que vous faites dans nos Grands séminaires nationaux (de théologie, de philosophie et le Séminaire propédeutique) et dans nos petits séminaires. Cette tâche n'est pas toujours facile. Nous vous encourageons dans votre ministère et vous rassurons de notre proximité et de notre prière. Accomplissez cette tâche dans la joie et dans l'humilité avec simplicité.

18. Soyez des hommes de prière, soyez des Pères pour vos séminaristes. Donnez le meilleur de vous-mêmes pour aider notre Église dans le domaine de la formation et dans l'œuvre de l'avènement du Règne de Dieu dans notre monde. Avec le pape François, nous vous rappelons que: *«Les séminaires doivent former le cœur des futurs prêtres. Autrement, nous formons des «petits monstres». Ainsi, précise-t-il: «Nous ne devons pas former des administrateurs, des gestionnaires, mais des pères, des frères, des compagnons de route»* (Pape François, Discours aux séminaristes de Bologne du 02 avril 2015). Nous, vos Pères Evêques, comptons beaucoup sur vous. Travaillez ensemble dans vos conseils, soyez unis et objectifs dans vos décisions, soyez de bons formateurs qui n'ont pour seul souci que la formation des séminaristes. Que l'Esprit Saint vous assiste et vous accompagne dans ce ministère délicat mais précieux.

C. Aux Familles

19. Chères familles, nous voulons vous rappeler votre rôle dans la formation des futurs prêtres. Comme familles, vous avez la mission d'entretenir et d'accompagner les séminaristes en formation. Par vos sages conseils et votre appui, vous compléterez les enseignements qu'ils reçoivent au quotidien. Aujourd'hui, comme toujours, le monde a besoin de bons prêtres, pour représenter dignement le Christ Grand Prêtre. Ne laissez pas aux prêtres seuls le souci de former les futurs prêtres, collaborez avec une éducation, comparable à celle des autres jeunes garçons ou jeunes filles. C'est d'eux qu'il apprend à balbutier les mots des langues dans lesquelles il pourra annoncer l'Évangile et exercer son futur ministère. Comme tous les autres enfants, il connait progressivement des moments d'expériences familiales, les difficultés et les joies de la vie quotidienne, à l'exemple de Jésus auprès de Joseph et Marie à Nazareth (Mt 2, 19-23). À l'école de ses parents et en regardant autour de lui, il apprend à rechercher l'équilibre des choses pour retenir la mesure qui convient et orienter sa vie. De la famille nait l'enfant, de l'encadrement de la famille peut aussi naître une vocation. Comme dit Jean-Paul II: *«L'œuvre éducative est par nature l'accompagnement de*

(Suite en page 9)

Communiqué final de la 49e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo

Commencée, le lundi 12 octobre 2020 au Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), sous la présidence de son Excellence Monseigneur Daniel Mizonzo, Évêque de Nkayi, Président de la Conférence Épiscopale du Congo, en présence de tous les Évêques, la 49ème Assemblée Plénière, qui s'est tenue dans une période spéciale marquée par la pandémie du coronavirus ou COVID-19, s'est achevée le dimanche 18 octobre 2020, dimanche des missions, par la Messe solennelle d'action de grâce célébrée en l'Église Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Cette 49e Assemblée Plénière a eu pour thème: *«La Formation sacerdotale»*, soutenu par la Parole de Jésus: *«Venez à ma suite, je ferai de vous des pêcheurs d'hommes»* (Mc 1, 17).

Ont pris part à cette Assemblée Plénière: Son Excellence Mgr Francisco Escalante Molina, Nonce Apostolique au Congo et au Gabon, le Révérend Père Andrea Giovita Secrétaire à la Nonciature, les Vicaires Généraux, les Membres du Secrétariat Général de la CEC, le Secrétaire Général de l'ACERAC, le Directeur National des OPM, les Recteurs des trois (3) grands séminaires et les formateurs, les Directeurs des petits séminaires diocésains (Loango, Dolisie, Makoua et Saint Jean), les Experts, les Personnes consacrées, les Membres des Commissions Épiscopales, les Délégués du Bureau Exécutif du CNALC, les Responsables des Mouvements nationaux de l'apostolat des laïcs et les différents conférenciers.

La cérémonie d'ouverture a eu lieu, le lundi 12 octobre 2020, ponctuée par trois allocutions. Les Travaux de ladite Assemblée Plénière ont démarré le mardi 13 octobre dans la matinée, avec la conférence inaugurale faite par Son Excellence Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, Archevêque Coadjuteur de Brazzaville et Évêque chargé des séminaires, sur le thème: *«L'Église et la question de la formation des futurs prêtres: enjeux et défis».* Cette conférence inaugurale a été approfondie par une série de conférences animées par des éminents orateurs. Ceux-ci, à travers leurs communications très appréciées, ont édifié les Évêques et les participants sur la pertinence du thème choisi face aux nouveaux défis de notre société. Toutes ces communications ont été enrichies par des échanges fructueux, à la hauteur des enseignements reçus à la lumière de la Parole de Dieu et du magistère de l'Église sur la question de la formation sacerdotale.

Le mercredi 14 octobre dans l'après-midi, les Evêques ont reçu la Sœur Emerenziana, Sœur de la doctrine chrétienne au sujet de la catéchèse dans notre pays, puis Madame Lydie Pongault, Conseillère du Chef de l'Etat à la Culture et aux Arts et Monsieur Georges Mabona sur les futures célébrations du manifeste de Brazzaville, du 26 au 27 Octobre 2020.

Le jeudi 15 octobre, les Évêques ont reçu Madame Emilienne Raoul et le professeur André Patient Bokiba qui sont venus remettre et présenter le livre sur l'œuvre des missionnaires au Congo Brazzaville, fruit du colloque du 125e anniversaire des Sœurs de Saint Joseph de Cluny au Congo. En fin de matinée les Évêques se sont rendus à la Nonciature Apostolique, pour une séance de travail avec Mgr le Nonce Apostolique.

Le vendredi 16 octobre 2020, dans l'après-midi, les Évêques ont été édifiés sur la situation socio-politique et économique actuelle du pays.

Le samedi 17 octobre 2020 a été réservé aux communications diverses et à la clôture des travaux de la 49e Assemblée plénière.

À l'issue de la 49e Assemblée Plénière de la Conférence Épiscopale du Congo, à la messe de clôture célébrée en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, les évêques ont adressé un message de paix et d'espérance au Peuple de Dieu, aux femmes et hommes de bonne volonté et plus particulièrement aux séminaristes, aux formateurs, aux prêtres et Personnes consacrées, afin de les inviter à s'intéresser vivement à la question de la formation sacerdotale et sur l'exigence de la pastorale des vocations dans notre pays.

Fait à Brazzaville, le 18 octobre 2020

Dimanche des missions

Pour les Actes du Secrétariat Général de la CEC

Abbé Armand Brice IBOMBO
Secrétaire Général

Lettre du Saint-Père à Son excellence Mgr Daniel Mizonzo, Evêque de Nkayi et Président de la Conférence épiscopale du Congo

Du Vatican, le 14 octobre 2020

Excellence,

Vous avez eu l'amabilité d'informer Sa Sainteté le Pape François des travaux de la 49e Assemblée Plénière de la Conférence Episcopale du Congo sur le thème: *«La formation sacerdotale»*. Il m'a chargé de vous en remercier vivement.
En rendant grâce à Dieu pour ce moment important de réflexion et d'échange pour la vie de l'Eglise au Congo, il vous assure de sa prière et de sa proximité. Le thème de la formation sacerdotale abordé par votre Assemblée est l'occasion pour les Pasteurs des diocèses du Congo de réfléchir sur le profil du prêtre d'aujourd'hui qui, comme Jésus le Bon Pasteur, doit se rendre proche de son peuple et de ses préoccupations. En cette période difficile de crise sanitaire causée par la pandémie de Covid-19, le Saint-Père vous encourage à développer un esprit de solidarité et de subsidiarité pour construire un avenir plus fraternel et plus juste. Vous confiant à l'intercession et à la protection de la Vierge Marie, Notre Dame du Rosaire, le Pape vous adresse une particulière Bénédiction Apostolique ainsi qu'aux évêques, aux prêtres, aux diacres, aux religieuses et religieux et à tous les fidèles catholiques de vos diocèses.
Veuillez agréer, Excellence, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués dans le Seigneur.

Edgar Pena Parra,
Substitut de la Secrétairerie d'Etat

CLOTURE DE LA 49e ASSEMBLEE PLENIERE DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO

Les formateurs dans les séminaires exhortés à plus de sérieux pour forger les futurs prêtres

Ouvertes le lundi 12 octobre dernier au Centre interdiocésain des Œuvres à Brazzaville avec pour thème: *«La vocation et la formation sacerdotale: venez à ma suite, je ferai de vous des pêcheurs d'hommes (Mc. 1, 17)»*, les assises de la 49ème Assemblée plénière ordinaire annuelle de la Conférence épiscopale du Congo se sont achevées dimanche 18 Octobre 2020, dimanche des missions par une messe en l'église cathédrale Sacré-Cœur.

Les évêques et le nonce apostolique devant la cathédrale

L'eucharistie était présidée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). En présence de Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, accompagné de l'abbé Andrea Giovita, nouveau secrétaire de la nonciature et de tous les évêques du Congo. Le message du Pape François adressé aux évêques du Congo lu par l'abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la CEC, le communiqué final sanctionnant les travaux par l'abbé Lambert Kionga, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la CEC, ont ponctué cette cérémonie de clôture.
Dans son homélie tirée de l'évangile de Matthieu 22, 15-21: Rendre à César ce qui est à César, Mgr Daniel Mizonzo a beaucoup insisté sur le travail que doit accomplir chaque baptisé, témoin du Christ, dans l'Eglise et dans la société.
Vers la fin de la célébration, Mgr Daniel Mizonzo a remis à chaque archevêque une carte indiquant les limites de sa province ecclésiastique, ainsi qu'à Mgr le nonce apostolique.
(Message des évêques en pages 8 et 9.)

Pascal BIOZI KIMINOU

NECROLOGIE

La Semaine Africaine, attristée, adresse ses sincères condoléances fraternelles à la famille de Maman Elisabeth MABINDA, décédée à Kinshasa.
Un beau jour elle a déployé son étal de vente de mangues, de tomates et de légumes aux abords du siège de notre journal. Puis elle est devenue notre *«mama»* et celle des élèves du lycée Chaminade. Il a fallu la grave maladie d'un de ses enfants, et la sienne propre, pour que nous comprenions qu'elle venait de RDC. Elle est repartie en urgence à Kinshasa d'où elle entendait revenir à Brazzaville, pour compléter sa guérison.
Que Dieu accueille à Ses côtés cette chrétienne assidue au chapelet et bénévole volontaire du nettoyage de la grotte mariale du CIO.

Repose en paix!

(Suite de la page 8)

personnes concrètes, qui vivent dans l'histoire, qui marchent vers des choix et vers l'adhésion à certains idéaux de vie» (Pastores Dabo Vobis, n° 61).

D. Aux Séminaristes

20. Nous vous exhortons à vous préoccuper avant tout de votre formation et à vous laisser guider et accompagner par ceux qui ont été choisis pour cette mission. Ils ont été envoyés comme formateurs aux séminaires pour vous aider à bien discerner votre vocation. Faites leur confiance. Evitez la duplicité, bien au contraire soyez sincères et transparents envers vos pères spirituels. Nous vous invitons à une pratique régulière et fréquente de la direction spirituelle et du sacrement de la réconciliation. En outre, en préparation à votre mission, comme futurs prêtres nous vous invitons à suivre la règle de vie de votre maison de formation.

E. Aux Jeunes

21. À vous jeunes, nous réitérons nos appels antérieurs à votre endroit en faveur d'une jeunesse responsable et digne devant le Seigneur. Soyez attentifs aux conseils des parents (Dt 5, 16) et suivez les orientations de l'Eglise. Cela vous garantit une éducation digne et un futur heureux. Nous vous invitons aussi à être attentifs à la voix du Seigneur qui appelle certains vers le mariage et d'autres vers la vie religieuse et sacerdotale. N'oubliez pas que de votre milieu proviennent les prêtres. Alors, n'hésitez pas avec l'aide de vos parents et curés, à dire oui au Seigneur. Suivez les bons exemples et non pas les détracteurs qui veulent ruiner votre jeunesse par des doctrines illusoires.

22. N'ayez pas honte de répondre à votre vocation, ne vous enfermez pas quand vous ressentez un appel au dedans de vous, au contraire faites-vous aider pas vos accompagnateurs. Ils ont été jeunes comme vous. Ils ont eu le courage d'entrer au séminaire poursuivre leur formation et aujourd'hui nombreux sont prêtres. Vous trouverez parmi eux, des exemples qui peuvent vous aider à discerner votre vocation sacerdotale ou religieuse. Soyez disponibles à répondre généreusement à l'appel de Dieu, comme le jeune Samuel (1Sam, 1-21) et les premiers disciples (Mt 4, 18-22; Mc 1, 16-20. Lc 5, 1-11).

F. Aux Communautés paroissiales

23. À vous communautés paroissiales qui avez aussi un grand rôle à jouer dans la formation des futurs prêtres. Ces jeunes viennent avant tout de vos paroisses. Ne les abandonnez pas, au contraire, il faut les aider, les soutenir et les accompagner par vos prières et vos sages conseils. La mission de former les futurs prêtres incombe à vous aussi. Ils passent plus leur temps au séminaire certes, mais le reste du temps, pendant les vacances, ils sont en famille, en paroisse et donc avec vous. À vous la mission et le devoir de les encourager dans leur choix mais aussi de les aider à discerner leur vocation. Nous vous demandons également de participer matériellement et financièrement à la formation des futurs prêtres.

24. Nous en appelons à votre sagesse et votre sens de générosité pour impacter positivement dans l'éducation et la formation des jeunes afin que ceux-ci soient de bons citoyens et de bons prêtres. Tout en bénissant vos multiples actions de bienfaisance, dans vos communautés (He 10, 24), soyez des personnes ressources dans l'encadrement et la formation des futurs prêtres. Vous pouvez davantage jouer, pour l'Église et pour Dieu, un rôle prépondérant dans l'accompagnement et le suivi des vocations sacerdotales et religieuses. Que Dieu vous aide dans cette mission.

G. Aux Personnes de bonne volonté, aux Anciens séminaristes et aux Cadres

25. Nous en appelons à votre responsabilité dans l'accompagnement des jeunes pour subvenir aux besoins pressants de l'Église et de la société sur la formation des futurs prêtres. Nombreux d'entre vous sont passés par les séminaires, particulièrement les anciens séminaristes. Aidez l'Église dans la formation des futurs prêtres par vos apports multiformes. Quand vous rencontrez un séminariste, veuillez l'interpeller sur sa conduite, afin qu'il mène une vie digne et irréprochable, à la hauteur de sa future mission. Nous prions pour vous, afin qu'étant enracinés dans le Christ, vous puissiez prendre à cœur cette mission qui vous est confiée et ici rappelée. Que notre bénédiction vous accompagne.

Conclusion

26. Filles et fils bien-aimés, au terme de ce message, nous voulons avant tout rendre grâce à Dieu pour son regard miséricordieux sur notre Église locale, pour le don des vocations, pour l'enracinement dans la foi et la croissance de la vie chrétienne en terre congolaise. Nous voulons aussi lui confier le ministère des prêtres et de tous les ouvriers apostoliques afin qu'il vous soutienne et vous garde dans la fidélité, en dépit des nombreux défis à relever. Que Marie, Mère de l'Eglise, intercède pour notre Eglise locale, pour notre pays, pour les formateurs et pour ceux qui sont en formation, afin que, malgré la dureté des temps, ils soient tous conscients de leurs missions.

Fait à Brazzaville, le 18 Octobre 2020

GUINÉE

Le premier tour de la présidentielle controversée a eu lieu

Près de 5,5 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes ce dimanche 18 octobre pour élire le prochain président de la République de Guinée-Conakry. Douze candidats sont en lice dont l'actuel chef de l'État, Alpha Condé, qui brigue un troisième mandat après l'adoption controversée d'une nouvelle Constitution. Si la Commission électorale nationale indépendante (CENI) assure que tout s'est bien déroulé, certains observateurs ont émis des doutes sur la crédibilité du processus.

Les Guinéens se sont déplacés en masse pour élire leur futur président

Les informations reçues font état de vote calme. Les électeurs se sont déplacés normalement, il n'y a pas eu de problèmes majeurs dans les bureaux de vote. Certains ont ouvert un petit peu en retard, d'autres un petit peu plus tôt mais de manière générale, les choses se sont déroulées normalement et sans incidents majeur.

À Kankan, le fief du chef de l'Etat en Haute-Guinée, on a pu constater une forte affluence dès l'ouverture des bureaux de vote. Beaucoup d'électeurs étaient sur place dès 6h du matin, notamment dans les quartiers Bordo et Heremakono, où l'on sent un fort engouement des électeurs. *«C'est un devoir de citoyen que j'accomplis depuis le retour de la démocratie en 2010»,* confie Moussa Sangaré.

À l'inverse, l'affluence dans la matinée était moyenne, voire faible, dans le centre-ville de Kankan ainsi que dans trois bureaux de vote situés dans les quartiers Missirah et Mobil, précisément là où des actes de violence se sont produits en début de semaine dernière. Les quelque 600 observateurs de la société civile déployée en Haute-Guinée n'avaient pas constaté d'incident majeur. À l'inverse, le candidat Ousmane Kaba, qui a voté à Kankan, affirme avoir relevé des anomalies, notamment des « bureaux de vote fictifs » selon ses mots, dans les quartiers Bordeaux et Missirah de Kankan. Ces informations ont été démenties par le président de la Commission électorale communale de Kankan.

Le chef de l'État sortant a voté dans la commune de Kaloum, le centre-ville de Conakry, non loin de la présidence. *«Je souhaite que tout se passe dans la paix et la tranquillité»*, a-t-il déclaré, avant de *«souhaiter bonne chance à la Guinée». «Mon souhait est que l'élection soit libre, démocratique et transparente, que tout se passe dans la paix et la tranquillité»*, a ajouté Alpha Condé. Son principal concurrent, Cellou Dalein Diallo, s'est également acquitté de son devoir de citoyen près de son domicile de Dixinn. *«Je suis confiant»,* a-t-il déclaré. *«L'heure de l'alternance est venue, j'espère juste que des violences ne viendront pas entacher ma victoire»,* a-t-il poursuivi avant d'appeler ses militants au calme: *«Je lance un appel à tous mes partisans, de faire preuve de retenue, de responsabilité, pour que ce scrutin se passe dans les meilleures conditions. Je n'ai aucun doute quant à l'issue du scrutin et c'est pourquoi je ne souhaite pas que des violences viennent perturber le scrutin».*

Les différents camps s'accusent mutuellement d'entretenir la tension par des actes d'intimidation envers leurs délégués respectifs, après une campagne marquée par quelques actes de violence, un processus décrié par l'opposition et un parti au pouvoir qui dit craindre des troubles à l'annonce des résultats. Dans un communiqué, le ministère de la Sécurité parle d'*«une forte mobilisation, tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays et note deux incidents mineurs»*. Samedi 17 octobre dernier, l'ONG Amnesty International a appelé les autorités à *«protéger la sécurité de toute la population, alors que la campagne électorale a été marquée par des violences et des violations des droits humains».*

Le principal enjeu de cette élection est la reconduction d'Alpha Condé pour un troisième mandat, ou l'alternance à la tête du pays. Le chef de l'État, qui a fait modifier la Constitution lors d'un référendum controversé pour pouvoir se représenter, espère l'emporter dès le premier tour. Alors que les premiers résultats sont attendus dans la semaine, le pouvoir indique que la CENI est l'unique institution à même de les publier, ce à quoi n'entend pas se plier l'opposition.

Gaule D'AMBERT

GABON

Assouplissement des mesures contre le nouveau Coronavirus COVID-19

Le Gabon a allégé son couvre-feu anti COVID-19 et les autorités ont également autorisé, sous de nombreuses conditions, la réouverture des lieux de culte. Le couvre-feu qui commençait à 20 heures est repoussé à 22 heures.

Le gouvernement a annoncé la réouverture des églises et mosquées, une réouverture assortie de nombreuses conditions : un seul jour de culte par semaine, il faut un test Covid négatif pour participer à un culte et les offrandes ainsi que la communion sont interdites. Le non-respect de ces mesures est passible d'une amende de 5 millions de FCFA.

Portes closes d'une église à Libreville

Le pasteur Georges Bruno Ngoussi de l'Eglise Nazareth est l'un des leaders religieux qui menaçait d'ouvrir son église le 25 octobre avec ou sans l'autorisation de l'État. Après l'annonce du gouvernement, il se dit déçu : *«Je suis très, très triste, mais je dis aussi que le 25 octobre nous allons ouvrir nos lieux de culte»*. À la menace du payement de 5 millions de FCFA, il ajoute : *«Ou bien les gens auront 5 millions ou alors, les prisons seront ouvertes, largement, pour contenir toutes les populations chrétiennes ou croyantes».*

Pour sa part, Youssouf Nziengui, membre du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon, est plutôt satisfait. *«C'est un grand pas d'avoir ouvert nos mosquées. Nous remercions les autorités pour cette évolution»,* a-t-il déclaré.

Les chrétiens veulent toujours ouvrir leurs églises le 25 octobre prochain, mais le gouvernement a prévenu que ses mesures n'entrent en vigueur que le 30 octobre 2020.

G. D'A.

CÔTE D'IVOIRE

Les principaux partis d'opposition boudent l'invitation du Premier ministre Bakayoko

Le Gouvernement avait convié les partis et groupements politiques à une «séance de travail» sur le «cadre d'organisation du scrutin», alors que le pays connait une crise politique à l'approche de l'élection présidentielle, jusqu'ici maintenue le 30 octobre prochain. D'abord prévue pour le 14 octobre, puis le 15, cette reprise du dialogue entre le Gouvernement et les partis politiques **s'est finalement tenue ce** samedi dans une salle de la primature. Mais les principaux partis ou mouvements d'opposition, le PDCI d'Henri Konan Bédié, le FPI **aile Affi N'Guessan, l'EDS** la coalition pro Gbagbo ne se sont pas présentés.

Hamed Bakayoko

Seuls les représentants du RHDP, la coalition au pouvoir, et d'autres petits partis peu significatifs, étaient présents. Avant le début des échanges, le premier ministre a dénoncé la stratégie de l'opposition qui consiste, selon lui, à créer un rapport de force dans le pays, voire des troubles, pour aboutir au report du scrutin. *«Je veux leur dire notre foi en l'aboutissement de ce processus, pour que les gens arrêtent de penser qu'il va il y avoir une situation exceptionnelle pour nous imposer des choses, on n'a pas besoin de cela. Qu'ils viennent, pour que nous puissions discuter entre frères, dans un dialogue ivoirien, parce que la solution ne viendra jamais de l'extérieur.»,* a lancé Hamed Bakayoko.

Mais pour l'opposition qui dit avoir perdu confiance dans le Gouvernement et dans les institutions jugées inféodées au pouvoir, ce dialogue n'a plus sa raison d'être. Pascal Affi N'Guessan, président de la branche du FPI reconnue par les autorités, explique: *«Cette réunion n'avait plus de raison d'être, il fallait que nous tous nous en remettions à la médiation internationale. Après, si nous avons un début de compromis, on peut se retrouver pour finaliser, mais je ne vois pas pourquoi, alors qu'une mission arrivait dimanche, convoquer les gens samedi ? Ça n'avait aucun sens, c'était sans objet.».*

Une mission de la CEDEAO est effectivement arrivée dimanche dernier à Abidjan pour tenter de désamorcer la crise. Sur la même ligne, Henri Konan Bédié, président du PDCI a affirmé dans une lettre, vouloir *«compter sur la communauté internationale»,* l'ONU en particulier, pour trouver des solutions à cette crise politique.

A travers le pays, certaines mobilisations se sont déroulées dans le calme, d'autres ont été émaillées de violences, notamment dans le fief de Pascal Affi N'Guessan qui a vu sa maison brûlée.

G. D'A.

REMERCIEMENTS

Monsieur Véran Carrhol YANGA, journaliste, Rédacteur en Chef Adjoint du bi-hebdomadaire La Semaine Africaine; les familles YANGA et MAVOUNGOU, remercient les parents, amis et connaissances qui les ont soutenus, de près ou de loin, lors du décès le 25 septembre 2020 à Pointe-Noire de M. Jean-Félix YANGA, ancien contrôleur d'Etat à la CNSS et à l'ex-SNDE. Le défunt a été porté en terre le samedi 3 octobre, au cimetière de Vindoulou.

Que son âme repose en paix et que Dieu l'accueille dans son Royaume.

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

La première foire-exposition des produits dérivés du manioc a tenu ses promesses!

Financé par l'Union européenne (U.E.) et mis en œuvre par le Programme alimentaire mondiale (PAM), le projet *''ProManioc''*, lancé en septembre dernier à Brazzaville, porte déjà ses fruits. Ils ont été présentés le 15 octobre à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, au cours d'une foire-exposition, la première organisée par le PAM, en présence du préfet de la Bouenza.

Les officiels à l'ouverture de la foire-exposition

Dans un seul et même espace, la foire a réuni en une journée différents acteurs impliqués dans la chaîne de valeur artisanale du manioc: équipementiers et transformateurs, dans le but non seulement de mettre en relation producteurs et productrices de manioc avec les commerçants mais aussi d'aller à la rencontre des futurs consommateurs afin de leur faire découvrir d'autres produits issus du tubercule de manioc, qui ont besoin de se forger une réputation dans un marché exclusivement dominé presque par le pain de manioc. On peut citer le gari ou semoule de manioc et l'attiéké (couscous de manioc).

La foire s'est déclinée en quatre catégories (machines, produits dérivés du manioc, haricots et gastronomie), qui ont donné lieu à quatre stands où se sont regroupés de façon bien distincte les exposants: le stand de machines où les artisans ont présenté diverses machines conçues et fabriquées pour 50 coopératives de la filière Manioc. Entre autres, râpes et presses pour les producteurs d'amidon; broyeurs d'arachides et pétrisseurs pour les producteurs de *''mbala pinda''* et semouleurs, etc.; le stand des produits dérivés du manioc où des femmes des coopératives ont fait toucher du doigt des produits dérivés comme le gari, l'attiéké, le tapioca, etc; le stand de haricots où productrices et producteurs, fiers les uns, les autres, ont présenté une belle variété de haricots riches en nutriment et en fibre plantés dans cette localité (haricot blanc, jaune et une autre variété venue du Cabinda appelée faute ya mobali (c'est la faute du mari)) avec l'appui du PAM, et le stand gastronomie, merveilleuse vitrine de diversité culinaire où le public a gouté et dégusté avec envie différents mets faits à base des produits dérivés du manioc avant de s'extasier devant leur qualité.

Les visiteurs ont donc découvert une belle palette de productions et se sont informés. Près de la moitié interrogée a affirmé avoir appris quelque chose d'utile à ses réflexes de consommation ou quant au regard qu'elle porte désormais sur le manioc et ses produits dérivés. Outre le pain de manioc bien connu des Congolais et le *''mbala pinda''* prisé dans la Bouenza et le Niari, ils ont été charmés par les nouveaux produits issus du manioc comme les galettes de *''mbala pinda''*, la salade de gari, l'attiéké, la farine panifiable du manioc…

Pour les organisateurs, le défi à relever était triple: promouvoir la richesse et la variété des produits issus du manioc; donner aux visiteurs la possibilité de les déguster sous différentes variantes et découvrir les avantages considérables qu'ils offrent en termes de sécurité alimentaire ou apprécier les revenus non négligeables qu'ils peuvent générer.

Une vue des machines pour la mécanisation de la production

«Le ciblage de Madingou pour abriter l'évènement est tout à fait pertinent quand on sait la place fondamentale qu'occupe dans notre terroir cette denrée alimentaire à côté du haricot et de l'arachide, trois cultures à la base de la vocation agricole du département de la Bouenza, qualifié de grenier du Congo. En effet, la Bouenza doit beaucoup à cette vocation agricole et son économie rurale en dépend énormément», a dit, dans son mot de bienvenu, Simone Bakoumina, maire de Madingou et présidente du Conseil municipal.

Jean-Martin Bauer, représentant du PAM au Congo, espère que l'organisation de cette première foire-exposition du manioc, au cœur de la Bouenza, ouvrira la voie à d'autres activités de ce type pour faire connaître les produits à base de manioc, ainsi que les acteurs du manioc au Congo. *«Après la mise en œuvre de ce projet, a-t-il souhaité, nous voulons qu'on trouve vos produits dans les supermarchés de la capitale et de Pointe-Noire, ainsi que dans les boutiques des quartiers.»*

L'ambassadeur de l'U.E. au Congo, Raul Mateus Paula, a fait savoir que cette foire-exposition illustrait les liens étroits de coopération entre le Congo et l'U.E. *«La foire-exposition a constitué une étape clé du projet en mettant un accent particulier sur la transformation du manioc en produits encore peu connus au Congo. C'est à travers ce type d'évènements que l'on peut renforcer les liens entre les différents acteurs de la chaîne de valeur manioc et la population congolaise»*, a-t-il soutenu.

Des produits dérivés du manioc

La première édition de la foire-exposition a été un véritable point d'attraction pédagogique valorisant indéniablement les agriculteurs et les artisans exposants, qui ont pu expliquer le rôle qu'ils jouent ou qu'ils peuvent mieux jouer dans la sécurité alimentaire. Le public y a découvert des paysans, en majorité des femmes, plus responsables, passionnés et résolument tournés vers d'autres enjeux. Une bouffée d'oxygène pour eux qui, chaque jour de leur vie, nourrissent et remplissent les assiettes des Congolais!

Le projet *''ProManioc''* est un Programme qui renforce la chaîne de valeur artisanale du manioc et la résilience alimentaire au Congo. Il accorde une grande importance à la sensibilisation des ménages congolais pour qu'ils utilisent les nouveaux produits dérivés qui peuvent se substituer aisément aux produits importés souvent présents dans le panier alimentaire des ménages.

D'un coût global de 1,5 million d'euros, soit environ un milliard de Francs CFA, il est mis en œuvre sur une période de deux ans par le PAM. Il vise, entre autres, à renforcer les capacités de 150 artisans-soudeurs, 500 transformateurs des produits dérivés du manioc et à valoriser la commercialisation de ces produits auprès du grand public. 50 groupements de producteurs de manioc au total, seront accompagnés pour qu'ils augmentent leur production.

Le programme est également une réponse à la pandémie de COVID-19 qui a fragilisé les chaînes d'approvisionnement et rappelé le besoin de renforcer le potentiel agricole local.

Viclaire MALONGA

ASSOCIATION AVENIR NEPAD CONGO

Mutualiser les efforts pour un plaidoyer sur le Protocole de Maputo

Les Etats africains avaient adopté le 11 juillet 2003 le Protocole de Maputo, au Mozambique, relatif au droit à la santé et au contrôle des naissances. Mais depuis lors, aucun texte d'application n'a été pris par le Gouvernement du Congo Brazzaville pour accompagner ce Protocole. M. Ngodi Etanislas, coordonnateur de l'Association Avenir Nepad Congo a convié en septembre dernier à son siège à Brazzaville, les journalistes nationaux à un déjeuner de presse dans l'objectif de solliciter l'expertise des professionnels de la communication afin de faire le plaidoyer auprès des pouvoirs publics, en vue de la promulgation de ce Protocole.

Les journalistes pendant le déjeuner de presse

Le déjeuner de presse s'inscrivait dans le cadre de la semaine contraceptive organisée par l'Association Avenir Nepad Congo du 22 au 28 septembre 2020 pour informer et sensibiliser les populations à la contraception. Elle visait à rappeler aux Gouvernements leurs engagements en la matière; à mobiliser non seulement les organisations de la société civile sur ces questions, mais aussi et surtout à aider la population à se l'approprier. Cette semaine contraceptive a été marquée par deux journées internationales majeures: la journée mondiale de la contraception célébrée le 26 septembre, et la journée internationale des naissances célébrée le 28 septembre de chaque année.

La communication du coordonnateur était axée sur la présentation de quatre rapports de recherche d'études menées par son association. Celle-ci était appuyée par M. Djembo Ornaël, chargé des programmes au sein de cette association, ainsi que des suggestions faites par les professionnels de la communication, ponctuées de la lecture de certains articles du Protocole de Maputo.

Selon un rapport de l'organisation mondiale de la santé (OMS) publié en juin 2019, chaque année, 4,7% à 13,2% des décès maternels sont attribués à des naissances précoces. L'apparition de la COVID-19 en Chine et sa propagation dans le monde entier ont des impacts non négligeables quant à l'accès des femmes et jeunes filles aux informations sur la contraception. Les Gouvernements mettent plus de ressources financières dans la lutte contre cette pandémie et non dans les autres domaines de la santé qui sont pourtant des secteurs vitaux de la vie de l'homme.

Le coordonnateur de l'Association Avenir Nepad Congo a fait référence à nombre de textes juridique, notamment le Protocole de Maputo en son article 14 qui stipule que les Etats assurent le respect et la promotion des droits de la femme à la santé. Il s'agit d'exercer un contrôle sur leur fécondité; de décider de leur maternité, en tenant compte du nombre d'enfants et de l'espacement des naissances; de faire le libre choix des méthodes de contraception; de se protéger et d'être protégées contre le VIH-sida; d'exercer le droit à l'éducation sur la planification familiale, conformément aux normes et pratiques internationales reconnues.

Les Etats doivent prendre ainsi toutes les mesures appropriées pour assurer l'accès des femmes aux services de santé adéquat à des coûts abordables; prévoir les programmes d'information, d'éducation et de communication pour les femmes, notamment celles vivants en milieu rural; fournir des services nutritionnels pendant la grossesse et la période d'allaitement et améliorer les services de santé existants.

Pascal BIOZI KIMINOU

NUTRITION

Les incroyables bienfaits du gombo

Le gombo également appelé okra est un légume à la texture collante utilisé traditionnellement en Afrique comme liant dans les soupes. Mais, c'est surtout un aliment aux vertus nutritionnelles exceptionnelles. Il est un allié santé à ne pas négliger et un véritable concentré en vitamines, minéraux et nutriments. Le gombo fait des miracles!

Le gombo booste le système immunitaire

La vitamine C contenue dans le gombo stimule le système immunitaire en favorisant la création de globules blancs dans l'organisme. Ce légume tout-terrain agit également comme anti-rides! Ses antioxydants combattent l'excès de radicaux libres responsable du vieillissement tissulaire.

Le gombo prévient les maladies rénales

Consommer régulièrement du gombo aiderait à préserver la bonne santé de nos reins. En 2005, le Jilin Medical Journal a publié une étude dans laquelle les chercheurs ont démontré que les patients qui mangeaient quotidiennement du gombo développaient deux fois moins de maladies liées aux reins, notamment chez les personnes diabétiques.

Source: Femme Actuelle Le Mag du 29 janvier 2020

VIE ASSOCIATIVE

Des remous au sein de l'Association congolaise des jeunes

Créée en 2019 et enregistrée sous le numéro 102/19/MID/DBZV/SG/DDAT/SR, l'Association congolaise des jeunes (ACJ) connaît des remous. En effet, après les manifestations anti-corruption d'août 2019, et quelques autres activités de sensibilisation au cours de la même année, plus rien n'a été organisé. Une léthargie qui s'explique par plusieurs raisons, notamment financières, mais aussi le départ à l'étranger des membres les plus importants du bureau exécutif et la disparition du président de l'association, Yann Rostand Makoumbou. Conséquences: il existe aujourd'hui deux franges au sein de l'association: ceux qui constatent que l'ACJ n'existe plus et les partisans de son maintien en vie.

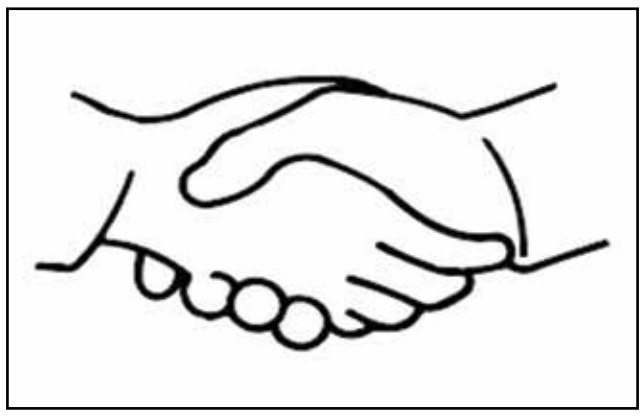

L'emblème de l'association

«Voici aujourd'hui plus d'une année que l'association n'organise plus d'activités. Elle connaît plusieurs difficultés, notamment financières. Le président Yann Rostand Makoumbou a été rappelé à Dieu, c'est vrai, mais ceci ne doit pas être une raison pour parler de dissolution de l'Association congolaise des jeunes. En tout cas, aucune dissolution officielle de l'association n'a été prononcée par les membres restants du bureau. En dépit du fait que certains ont voulu diviser l'association grâce à des influences extérieures. Aucune dissolution ne peut se faire sans une réunion officielle des membres du bureau réunis en assemblée générale.

D'après les statuts et le règlement intérieur, la dissolution de l'association ne peut se faire que lors d'une assemblée générale, en présence de tous les membres du bureau exécutif», confie un membre de l'association. Et d'ajouter: «Or, à ce que je sais, depuis-là, aucune assemblée générale n'a été convoquée en présence de tous les membres du bureau, dont certains se trouvent d'ailleurs à l'étranger. Du coup, toutes les déclarations intempestives de ceux qui pensent que l'Association congolaise des jeunes a été dissoute sont nulles et de nul effet. Car contraires aux textes régissant notre structure.»

A rappeler que l'ACJ est une association à caractère social, éducatif, ayant pour objectifs de promouvoir l'éducation des jeunes, développer les valeurs morales et de paix, participer à l'amélioration des conditions des jeunes.

Sévérine EGNIMBA

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale :1093
18, Avenue Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré coeur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

Tel.: 06.808.13.24
05.737.37.03
email: cobbr@unhcr.org

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DES INVITATIONS A SOUMISSIONNER A L'UNHCR EN REPUBLIQUE DU CONGO.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance la publication des Invitations à Soumissionner ci-dessous:

- N° UA/ROC/BZV/CS/003/2020-am «Pour établissement d'accords cadre pour la fourniture de pneus pour l'UNHCR – CONGO» ;
- N° UA/ROC/BZV/CS/004/2020-am «Pour établissement d'accords cadre pour la fourniture et livraison de pièces détachées de véhicules, moteurs hors-bords et générateurs pour l'UNHCR-CONGO».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au no 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré-Cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard, le mercredi, 18 Novembre 2020, à 17h00.
Brazzaville, le 19 octobre 2020.

Section Approvisionnements

seas
SAFETY EXPERTISE

SAFETY EQUIPEMENTS AND SEA SERVICES
SEAS CONGO
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 50 000 000 F. CFA
Siège social: Zone portuaire n° 2, B.P.: 4501, Pointe-Noire

ANNONCE LEGALE

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 Août 2020, les associés ont décidé ce qui suit:

- la cession des 500 parts sociales de Monsieur Nicolas DUCLOS à la société Holding SEAS GROUP;
- la cession des 300 parts sociales de Monsieur Patrick DARON à la société Holding SEAS GROUP;
- la cession des 200 parts sociales de Monsieur Louis DARON à la société Holding SEAS GROUP ;
- la modification des articles 6 (Apports) et 7 (Capital social) des statuts de la société qui devient une société à responsabilité limitée avec un associé unique;
- le changement de la dénomination sociale de la société qui devient: SAFETY EQUIPMENTS AND SEA SERVICES, en sigle: SEAS CONGO.

En conséquence de la nouvelle répartition du capital, l'assemblée a procédé à la refonte des statuts et adopté le nouveau texte des statuts.

Il a été porté au tribunal de commerce de Pointe-Noire des mentions modificatives à la date du 13 octobre 2020.

Pour avis.

«MACKENZE T.M.C»
SOCIETE DE GESTION DE VOYAGE
Au capital: de un million (1.000.000) de Francs CFA
Siège social: Provisoirement sis au no 148, rue Mpandzou, au centre-ville à Pointe-Noire, République du CONGO

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE MACKENZE

Conformément à la loi, il a été constitué, le onze aout deux mille vingt, une société de gestion de voyage «MACKENZF T.M.C» dont les statuts reçus le dix-neuf août deux mille vingt par Maître Hugues IDO Poaty, Notaire, titulaire d'un office en la résidence de Pointe-Noire, ont été enregistrés au Bureau de l'Enregistrement, Domaines et Timbre Pointe-Noire CENTRE, le même jour, sous Folio 161/ 11 n°331.

Dénomination: MACKENZE TRAVEL MANAGEMENT COMPANY;

Forme: Société à responsabilité limitée;

APPORTS EN NUMERAIRE: Lors de la constitution, les associés ont apporté à la société la somme de un million (1.000.000) de francs CFA;

Siège social: 148, rue Mpandzou, au Centre-Ville à Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: la société a pour objet, en République du Congo:

- La gestion de voyage (le visa, réservation d'hôtel en son article 17);

- La logistique import-export de (véhicule, matériaux de construction et fournitures de bureaux);

Durée: Quatre-vingt-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

GERANCE: Madame Marielle Christy MOUNDANGA NDEMBI, demeurant et domiciliée à Pointe-Noire, a été nommée en qualité de gérante;

DEPOT AU GREFFE: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR-01-2020-B12-00144. DU 08 OCTOBRE 2020

Pour insertion légale,

La Gérante.

LA LITTERATURE CONGOLAISE EN DEUIL

Dominique Ngoïe-Ngalla s'est éteint en France

Un baobab de la littérature contemporaine congolaise vient de se coucher pour l'éternité: Dominique Ngoie Ngalla. Le poète, romancier, essayiste, dramaturge, également historien, anthropologue et philosophe, s'est éteint dans la nuit du samedi 17 octobre 2020 au centre hospitalier de Melun-Sénart, dans le département de Seine-et-Marne, en île de France, à l'âge de 77 ans. Souffrantt de la prostate, il avait été d'abord hospitalisé à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo de Brazzaville, pendant une semaine. Puis, il avait regagné son domicile, au Plateau des 15 ans. Avant de se rendre en France où il a subi une opération chirurgicale à Melun. Alors qu'il était en convalescence, sa situation s'est brusquement dégradée. Et l'irréparable s'est produit.

Dominique Ngoie Ngalla.

Considéré comme l'un des plus grands hommes de lettres du continent africain, Dominique Ngoïe Ngalla a vu le jour en 1943, à Kimvembé, un bourg du district de Mabombo, dans le département de la Bouenza..

Titulaire d'un doctorat de 3e cycle d'histoire de l'Université de Bordeaux (France) ainsi que d'un doctorat ès lettres obtenu à Paris-Sorbonne, il a enseigné à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. En 1999, la guerre civile qui ravage le pays le contraint à quitter Brazzaville.

Après avoir vécu dangereusement et difficilement en forêt où, comme tant d'autres, il s'était réfugié, ayant dénoncé trop clairement égoïsme et corruption dans son pays, il fuit par le Gabon et séjourne quelques temps à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Sur son blog, intitulé «Réflexions actuelles», il livrait ses réflexions sur le monde d'aujourd'hui: de l'Afrique clopinant sur le chemin de la modernité au reste du monde, de la complexité des enjeux politiques aux péripéties du fait religieux, nous découvrons sous la plume de cet homme de lettres, l'âme du poète qui rêve d'un autre monde, mais n'oublie ni les brûlures de l'histoire, ni la dure réalité du temps présent...

Le 28 février 2020, l'écrivain disparu était à l'honneur à la Librairie ''Les Manguiers'' du quotidien congolais ''Les Dépêches de Brazzaville''. A l'occasion de la *«Gourmandise poétique»*, une rencontre littéraire majeure, fruit du partenariat entre la Librairie ''Les Manguiers'', l'Association Le Pen centre Congo-Brazzaville, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Culture Elongo, le Prix des cinq continents, le Club de lecture et de l'écriture et l'Institut français du Congo (IFC), dont la mission essentielle est de faire la promotion de la poésie à travers des séances de déclamation.

Lectures de textes, mais aussi une conférence donnée par l'auteur autour du thème: *«Le rôle de la poésie dans la formation du citoyen»* était au programme de cette rencontre qui avait réuni le gratin du monde littéraire congolais.

Dominique Ngoïe Ngalla laisse une publication riche et abondante, dans plusieurs genres littéraires: poésie, roman, essai, théâtre. Parmi ses œuvres, on peut citer: «Poèmes rustiques», Atimco (1971); «L'Enfance de Mpassi», récit, Atimco (1972); «Mandouanes», poésie, Saint-Paul (1976); «Nocturne», poésie, Saint-Paul (1977); «Nouveaux poèmes rustiques», Saint-Paul (1979); «Lettre à un étudiant africain», Mbonda (1980); «La Geste de Ngoma Mbima» (1982); «L'Ombre de la nuit et Lettre à ma Grand-mère», nouvelles, ATIMCO Combourg (1994); «Lettre d'un Pygmée à un Bantu», IPN (1988), Ed. Bajag-Méri (2003); «Le Retour des ethnies. La violence identitaire», Abidjan, Imp. Multiprint (1999), Ed. Bajag-Méri (2003); «Combats pour une renaissance de l'Afrique nègre, Parole de Vivant, Ed. Espaces Culturels, Paris, (2002); «Le Retour des ethnies. Quel état pour l'Afrique. Ed. Bajag-Méri (2003); «Route de nuit», roman, Ed. Publibook (2006); «L'Évangile au cœur de l'Afrique des ethnies dans le temps court»; l'obstacle CU, Ed. Publibook (2007); «Au Royaume du Loango, les athlètes de Dieu (1880-1930)», Publibook (2010).

Après la disparition de celui que Sylvain Bemba considérait comme un «poète sensible et esthète… amoureux de la belle langue» et «procureur […] exigeant», plusieurs personnes revisitent surtout son poème testamentaire: ''Prière pour être enterré à Mandou'' que voici:

«Lorsque la nuit sera descendue/Sur mes paupières closes à jamais/Et que ma carcasse humiliée/Demandera à retourner à ses origines,/ Permets ô Dieu/Que je prenne mon repos parmi les ruines/De Mandou déserté par ses fils oublieux./L'ouragan des passions ou l'effroi de la mort/Les dispersa par toute la terre/Où le soir, lorsque le cœur s'alourdit,/ Ils se souviennent en pleurant./ Là couché sous un humble tumulus,/Comme tant d'autres fauchés,/Jeunes et vieux avant la funeste diaspora/J'attendrai l'heure du jugement./Sur ce tertre sans gloire il n'y aura rien/Que de pauvres fleurs de champs/Et l'humble croix latine./Et le passant avisant ce modeste mausolée/Lira avec un pleur au coin de son œil rougi:/Ici repose Dominique NGOIE-NGALLA/Un rien de mandouan qui ne fit rien pour sa patrie/Si ce n'est qu'il l'aima avec piété,/La paix sur lui et qu'il dorme tranquille.»

Aux dernières nouvelles, Dominique Ngoïe Ngalla a été porté en terre le jeudi 19 octobre à Melun, où il aurait contracté le coronavirus.

Véran Carrhol YANGA

LU POUR VOUS

«Le silence de la tombe» de Virginie Awé

Cinq nouvelles constituent ce recueil publié aux Editions Cana. Il s'agit de quelques fresques puisées dans le quotidien des Congolais.

La polygamie, la trahison, la repentance sont les maîtres mots qui marquent la trame des récits un tantinet comiques de Virginie Awé.

Le premier texte éponyme du recueil est l'histoire d'Antoine, dont les trois épouses vivant sous son toit se disputent ses faveurs. Les trois rivales finissent par se réconcilier après la mort du mari pour défendre leur héritage envié par les beaux-parents. Ce n'est qu'alors qu'elles découvrent les qualités des unes et des autres.

La deuxième nouvelle, *«espoir retrouvé»,* est le récit de la mésaventure de Ndinga. Jeune séminariste menacé de renvoi à cause d'une machination fomentée par son père. Ce dernier ne veut pas que le seul garçon de sa lignée devienne prêtre afin qu'il hérite du pouvoir familial. Mais le destin joue en faveur du fils.

La couverture du livre

La troisième nouvelle, «Marcellin et Nicole», raconte la vie d'un mari trahi. Malgré l'inconduite de sa femme, Marcellin demeure imperturbable. Seulement après sa mort, la femme découvre qu'elles sont deux veuves à la veillée.

Quant aux deux dernières nouvelles intitulées «L'amour au bout du tunnel» et «Mama ministre», nous les laissons à la curiosité du lecteur. L'écrivaine Virginie Awé ne condamne ni n'encourage la polygamie. Elle invite juste les époux polygames à être équitables et responsables. La polygamie d'ailleurs n'est pas interdite par les lois congolaises. Cette forme d'union correspond bien aux us africains, contrairement aux unions homosexuelles légalisées sous d'autres cieux.

Avec la légalisation des unions homosexuelles, les sociétés occidentales *«ont franchi la limite du tolérable (…). Dans ces sociétés, prendre une seconde épouse peut être perçu comme un crime et passible d'un emprisonnement ferme, alors que sortir avec une personne de même sexe est normal. Quel paradoxe ! Ceci donne froid dans le dos et nous invite à revenir sur nos propres mœurs. Car il vaut mieux sortir avec plusieurs femmes que de se marier avec un seul être de même sexe»*, s'indigne Raymond Loko à la préface.

Née à Brazzaville, au Congo, Virginie Awé est inspectrice aux impôts. Elle est aussi auteure du roman «Une robe à deux». Ses livres sont disponibles à la librairie ''Les Manguiers'', au siège des Dépêches de Brazzaville.

Aubin BANZOUZI

(Source : adiac-congo.com/Les Dépêches du Bassin du Congo)

MUSIQUE

L'artiste Bébé Chinois rappelé à Dieu

C'est avec une grande émotion que les Congolais ont appris le décès de l'artiste-musicien Bébé Chinois (Bertrand Thierry Mabika Taba à l'état civil), le 11 octobre dernier à l'hôpital général A. Sicé de Pointe-Noire.

Petit garçon aux prédispositions naturelles de meneur d'hommes, Bébé Chinois se comptait déjà parmi les jeunes propagandistes de l'école primaire Pierre Nzoko de Madingou-poste, dans les années 80.

Chaque lundi matin, c'est lui qui présentait le journal parlé au tour du mât, après la levée des couleurs. Il était également le leader du groupe vocal de l'établissement. C'est de là qu'est née sa vocation d'artiste-musicien.

En 2001, il sort, en solo, le tout-premier album de sa discographie intitulé *«VHS»* traduisez (Votre Humble Serviteur) dont le producteur est Martin Gnondo. Cet opus l'a fait entrer dans le cercle très fermé des artistes. En 2002, il est lauréat du Prix Tchikounda de meilleur chanteur et auteur compositeur de la région du Kouilou, à l'époque. Prix décerné par la direction départementale de la Culture et des arts du Kouilou. C'était en présence de madame Mambou Aimée Gnali, alors ministre de la Culture et des arts.

Bébé Chinois

Emoustillé par ce sacre, la même année, il met sur pied, au quartier 7x7 de Dany à Tié-tié, l'orchestre Full Cadencia. Il avait pour coéquipiers: Bushimaye, Tofolo, Washington, Simplo, Diapason.

Bébé Chinois met sur orbite l'album *«Pourquoi pas»* produit par Marie Magloire Dambenzé, à l'époque préfet du département du Niari et président de la Fédération congolaise de boxe.

Sur invitation des autorités du Niari, Bébé Chinois anime, de bout en bout, la 3è édition de la municipalisation accélérée du département du Niari, en 2006.

Inspiré par la musique du terroir, il modernise le Kodobo, une danse traditionnelle Kamba, dans le département de la Bouenza, à travers la chanson *«Kimvuka makanda»* dans laquelle il prône l'unité, le rassemblement, l'amour du prochain et la paix. Cette chanson qui valorise lui a valu le Prix du Tam-tam d'or du Kouilou en 2006! La cérémonie de remise du prix organisée par Médard Milandou a eu lieu au stade Denis Sassou-Nguesso, actuel stade Paul Sayal Moukila, à Dolisie.

Après un passage à vide dû au manque de sponsor, Bébé Chinois, en bon manager, sort en 2018 l'album *«Mvula ndolo»* (la grande saison des pluies), disponible en CD. La sortie des clips déjà mixés ne saurait tarder, a confié son frère cadet.

Voulant être à cheval sur les deux genres musicaux, Bébé Chinois est revenu à la rumba par l'album: «Les deux rives». Celui-ci compte huit titres qui se jouent déjà dans les médias de la place.

Au moment où il voulait faire la promotion de son album, la mort, impitoyable, l'a fauché, à l'âge de 49 ans.

Né le 7 avril 1971, à Madingou (département de la Bouenza), il laisse une veuve et quatre enfants.

Son inhumation aura lieu samedi 24 octobre 2020, au cimetière familial de Nkoyi, à Madingou.

Equateur Denis NGUIMBI

CHINE-AFRIQUE

Vingt ans de parcours commun vers de nouveaux succès dans la nouvelle ère

Le 12 octobre 2000 s'ouvrait le premier forum sur la cooperation Chine-Afrique. Vingt ans après, les rapports entre les deux partenaires se sont diversifiés et densifiés. Le ministre des Affaires étrangères chinois, Wang Yi, s'en réjouit.

Par Wang Yi

(...) La Chine et l'Afrique ont développé une coopération remarquable : En 2019, le stock des investissements directs chinois en Afrique s'est élevé à 49,1 milliards de dollars américains, environ 100 fois plus important que celui de 2000, et le volume des échanges commerciaux sino-africains s'est établi à 208,7 milliards de dollars américains, 20 fois plus élevé que celui de 2000. La Chine est pendant 11 ans d'affilée le premier partenaire commercial de l'Afrique et contribue durant des années à la croissance économique africaine à hauteur de plus de 20%. Le Centre de Conférences de l'Union Africaine (UA), les lignes ferroviaires Addis-Abeba-Djibouti et Mombasa-Nairobi et de nombreux autres projets emblématiques sont entrés en service en Afrique, et la coopération dans les domaines des sciences et technologies, de l'éducation, de la culture, de la santé, des échanges humains, de la paix et de la sécurité a connu un développement global et enregistré sans cesse des progrès importants.

Depuis le XVIIIe Congrès du Parti communiste chinois, le Président Xi Jinping, très attaché aux relations sino-africaines, a avancé les principes de *«sincérité, résultats réels, amitié et bonne foi»* et de recherche du plus grand bien et des intérêts partagés, s'est personnellement engagé dans la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique encore plus solide et a multiplié les échanges avec ses homologues africains, favorisant ainsi l'accélération du développement des relations sino-africaines.

-La base politique des relations sino-africaines s'est consolidée de jour en jour. En 2013, le Président Xi Jinping s'est rendu en visite en Afrique lors de son premier déplacement à l'étranger en tant que chef d'État. Par après, il a fait quatre tournées en Afrique, dans toutes les cinq sous-régions du continent. Les dirigeants chinois et africains se sont réunis en 2015 à Johannesburg et en 2018 à Beijing pour deux sommets historiques. En juin dernier, au moment crucial de la lutte contre le coronavirus, s'est tenu le Sommet extraordinaire Chine-Afrique sur la solidarité contre la COVID-19. Aujourd'hui, les échanges politiques entre les deux côtés se déroulent avec une intensité, une étendue et une ampleur sans précédent. Rien qu'à l'occasion du Sommet de Beijing, le Président Xi Jinping a participé, pendant huit jours, à plus de 70 événements multilatéraux et bilatéraux. Rejointe par la Gambie, Sao Tomé-et-Principe et le Burkina Faso qui ont rétabli des relations diplomatiques avec la Chine, la grande famille Chine-Afrique est aujourd'hui plus nombreuse que jamais.

-La coopération pragmatique s'est avérée fructueuse. La coopération économique et commerciale sino-africaine s'est développée à un rythme accéléré et a affiché une bonne dynamique de transformation. Elle est passée d'une coopération dirigée par les pouvoirs publics à une coopération guidée par les lois du marché, du commerce des marchandises à la coopération en matière de capacités de production, et des travaux publics à l'investissement et à l'exploitation des projets. La Chine et l'Afrique ont élaboré et mis en œuvre ensemble les dix programmes de coopération et les huit initiatives majeures, portant leur coopération pragmatique à une hauteur sans précédent. Dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route », la coopération sino-africaine a avancé avec un élan irrésistible. 44 pays africains et la Commission de l'UA ont signé des documents de coopération avec la Chine. De nombreux projets sur la construction de chemins de fer, de routes, d'aéroports, de ports et de centrales électriques ont été réalisés, apportant des changements notables au développement économique et social en Afrique.

- Les échanges humains et culturels ont atteint une intensité inédite. Le Festival de la jeunesse Chine-Afrique, le Forum des *think tanks,* le Projet d'études conjointes et d'échanges, le Dialogue de haut niveau Chine-Afrique sur la Lutte contre la Pauvreté pour la Prospérité commune et le China-Africa Press Center ont eu de grands succès. L'Institut Chine-Afrique a été inauguré. Voilà autant d'initiatives qui ont contribué aux échanges florissants et à l'inspiration mutuelle entre les deux parties dans les différents domaines. Jusqu'aujourd'hui, la Chine a fourni près de 120 000 bourses gouvernementales aux pays africains et créé 61 Instituts Confucius et 44 Classes Confucius en coopération avec 46 pays africains. Elle a envoyé dans 48 pays africains 21 000 professionnels de santé qui ont prodigué des soins à environ 220 millions de personnes. 150 jumelages ont été établis entre des villes chinoises et africaines. L'amitié sino-africaine repose désormais sur une base populaire encore plus solide.

- Le soutien mutuel s'est renforcé encore davantage. La Chine et l'Afrique se sont battues côte à côte dans les luttes contre le virus Ebola et la COVID-19, et se sont soutenues mutuellement sur les questions touchant à leurs intérêts vitaux et préoccupations majeures respectifs.

Le FCSA s'est toujours focalisé sur la coopération mutuellement bénéfique et le développement.

La Chine et l'Afrique se trouvent l'une comme l'autre à un stade crucial de développement et de redressement. Les peuples chinois et africains ont tous droit à une vie meilleure. Comme l'a souligné le Président Xi Jinping, personne ne pourra empêcher la marche des peuples chinois et africains vers le redressement. Faisant toujours de la promotion de la coopération et du développement la mission première du FCSA, nous avons mis pleinement en valeur les avantages particuliers découlant de la forte complémentarité économique et des étapes de développement différentes de la Chine et de l'Afrique, et approfondi sans cesse la synergie entre les stratégies de développement de part et d'autre. Une voie de coopération mutuellement bénéfique avec des caractéristiques uniques s'est ainsi ouverte. Attaché aux actions concrètes et à l'efficacité, le FCSA adopte tous les trois ans un plan d'action global. Rien qu'au Sommet de Beijing 2018, plus de 880 acquis ont été obtenus. Chose promise, chose due. La Chine ne fait jamais de chèque sans provision. Nous avons toujours su rester en phase avec le temps et travailler dans un esprit novateur pour ouvrir de nouvelles perspectives et relever de nouveaux défis en fonction de l'évolution des circonstances. Comme nos amis africains l'ont dit, le FCSA est le mécanisme de coopération qui offre le plus de possibilités d'agir et de réussir.

Le FCSA a toujours donné l'exemple de la solidarité et de l'entraide face aux épreuves.

L'amitié sino-africaine est née dans la lutte ardue pour l'émancipation nationale et s'est profondément enracinée dans les cœurs des Chinois et des Africains. Comme l'a dit le Président Xi Jinping, la Chine et l'Afrique sont des amis à toute épreuve, c'est ce que nous ne devons jamais oublier. Dans la crise financière internationale de 2008, la Chine et l'Afrique se sont soutenues dans une solidarité fraternelle. La Chine n'a pas réduit son assistance ni son soutien à l'Afrique, bien au contraire, elle les a accrus. En 2014, lorsque l'épidémie d'Ebola a éclaté en Afrique de l'Ouest, des personnels de santé chinois sont partis pour les pays touchés au mépris des dangers. Il s'agit d'une opération d'aide humanitaire exceptionnelle dans l'histoire de la Chine nouvelle. Face à l'apparition soudaine et à la propagation de la COVID-19 dans le monde, la Chine et l'Afrique ont choisi une fois de plus de se battre côte à côte pour surmonter les difficultés. Tous ces faits montrent que les Chinois et les Africains sont plus que des partenaires, mais des compagnons d'armes. Plus les moments sont difficiles, plus nous sommes déterminés et confiants dans la coopération sino-africaine, et plus le FCSA peut jouer son rôle fédérateur important pour surmonter les épreuves et contribuer au renforcement de l'amitié sino-africaine.

Le FCSA a toujours porté l'esprit d'ouverture et d'inclusion

Le Forum a été créé pour répondre à l'appel de notre époque à la paix, au développement et à la coopération gagnant-gagnant. Il est un exemple réussi de la pratique du multilatéralisme. Pour nous, l'ouverture et l'inclusion sont toujours les principes directeurs, tandis que le repli sur soi et l'exclusion n'ont jamais été une option. Les pillages coloniaux et les rivalités pendant la guerre froide avaient infligé aux peuples africains de profondes souffrances. Cet épisode de l'histoire ne doit jamais se reproduire, et l'Afrique ne doit jamais redevenir une arène de batailles entre les grandes puissances.

(...) Les 20 ans écoulés sont marqués par les transformations et la solidarité entre la Chine et l'Afrique. Le monde traverse aujourd'hui des changements majeurs jamais connus depuis un siècle, qui sont d'ailleurs accélérés par la COVID-19. Bons amis, bons partenaires et bons frères, la Chine et l'Afrique sont des forces importantes pour la paix et le développement dans le monde. Elles doivent continuer de faire preuve de solidarité et de courage pour faire prospérer davantage le FCSA, approfondir sans cesse leurs relations, resserrer leurs liens d'amitié et apporter une plus grande contribution à la justice dans le monde.

La Chine et l'Afrique doivent offrir un nouveau modèle pour la coopération internationale contre la COVID-19.

La Chine et l'Afrique sont mises à de rudes épreuves à cause de la COVID-19. La situation d'aujourd'hui est chèrement acquise. À l'heure actuelle où le virus continue de se propager dans le monde, elles sont toutes les deux confrontées à la mission difficile de vaincre l'épidémie, de stabiliser l'économie et d'assurer le bien-être de la population. La Chine redoublera d'efforts pour mettre en œuvre les mesures importantes annoncées par le Président Xi Jinping lors du Sommet extraordinaire Chine-Afrique sur la solidarité contre la COVID-19 et fera en sorte que les vaccins soient accessibles et abordables le plus tôt possible dans les pays africains. Elle continuera de leur fournir des matériels médicaux, d'y envoyer des groupes d'experts et de faciliter leurs achats de matériels en Chine, et travaillera activement au lancement des travaux du siège du CDC africain d'ici fin d'année. Ces actions concrètes sont autant d'illustrations de la détermination de la Chine et de l'Afrique et de la force de leur solidarité face au virus.

La Chine et l'Afrique doivent libérer de nouveaux potentiels de leur coopération pragmatique

La COVID-19 ne saurait empêcher la coopération sino-africaine. La Chine a été l'un des premiers pays à reprendre les activités dans tous les secteurs et elle œuvre actuellement à créer une nouvelle dynamique de développement où le circuit domestique est le pilier principal et que le circuit domestique et le circuit international se renforcent mutuellement, d'où de nouvelles opportunités pour l'approfondissement et la montée en gamme de la coopération sino-africaine. La Chine soutient la construction de la Zone de libre-échange continentale africaine et encourage ses entreprises et institutions financières à participer activement aux projets d'interconnexion des infrastructures en Afrique pour contribuer à la facilitation de la circulation transfrontalière et du dédouanement des marchandises. Elle souhaite, ensemble avec la communauté internationale, accompagner l'Afrique dans son processus d'intégration en tant que continent et sur le plan économique en particulier. Elle est prête à travailler avec l'Afrique à approfondir l'intégration de leurs chaînes industrielles et d'approvisionnement, encourage les entreprises chinoises à accroître leurs investissements en Afrique et à renforcer leur coopération technique avec l'Afrique. Elle soutient la modernisation agricole et l'industrialisation du continent pour augmenter la valeur ajoutée et la compétitivité des produits énergétiques, miniers et agricoles africains. Elle œuvrera ensemble avec la communauté internationale à une meilleure insertion de l'Afrique dans les chaînes industrielles et d'approvisionnement mondiales. La Chine et l'Afrique doivent également promouvoir un développement vert, bas carbone, circulaire et durable et travailler à améliorer effectivement les capacités des pays africains pour mieux faire face au changement climatique (...)

NECROLOGIE

Madame OBENGUI née EBOUKEWA Adrienne, inspectrice des impôts, et les enfants ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, le Comité scientifique de la COVID-19, la grande famille du CHU B, le collectif des médecins, le décès de leur époux et père, le Professeur OBENGUI, survenu ce 12 octobre 2020, au Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville.

La veillée funéraire se tient au N° 63, rue MALOUKOU, référence avenue Marien NGOUABI, en allant vers le marché de Talangaï.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

TEMOIGNAGE

Il s'appelait Robert Jean-Raphaël Massamba-Débat

C'est le cœur serré d'émotion que nous avons appris le décès de Robert Jean-Raphaël Massamba-Débat, le lundi 5 octobre 2020 à l'hôpital militaire de Brazzaville. Il était âgé de 67 ans. On l'a porté en terre, au cimetière du centre-ville de Brazzaville, le jeudi 15 octobre.

Nous sommes désormais édifiés, nous n'entendrons plus sa voix enjouée avec ses intonations empruntes d'une ironie moqueuse, qui émergeait de la discussion, dès lors qu'il exprimait ce qui pouvait s'apparenter dans son esprit à un désaccord.

Mes relations avec Robert étaient d'ordre quasiment familiales, pour la simple raison que mon père et le sien étaient originaires du district de Boko. En outre, mon père fut un des principaux conseillers politiques du président Alphonse Massamba-Débat.

Mais revenons à Robert.

Il aimait le débat d'idées, il aimait discuter de sujets les plus variés touchant à l'histoire, aux relations internationales, aux faits de société, à la vie religieuse et à la Bible, ces deux derniers sujets étant ses domaines de prédilection. Et à l'instar de tout authentique débatteur, il maniait l'art de la contradiction et du paradoxe avec une belle dextérité, tout en sachant mesurer ses propos.

Les échanges avec lui, quand ils étaient sincères et portai nt sur un sujet qui valait la peine d'être soumis à la discussion, prenaient souvent la forme de pugilat verbal qui, les trois quarts du temps, se terminaient dans la bonne humeur et le rire. Car Robert était un rieur invétéré qui n'hésitait guère à introduire l'humour dans les sujets de conversation même les plus austères.

N'étant pas originaire du quartier de Bacongo comme lui, je ne l'ai pas vraiment connu dans son enfance et son adolescence à Brazzaville. Mais ceux qui ont grandi avec lui, m'ont laissé entendre qu'il fut un bon footballeur (au poste d'attaquant), à l'instar de Paul son frère aîné, un des éléments vedettes des équipes La macumba et AS Bantou dans les années soixante.

Robert Massamba-Débat

Robert était un passionné de musique et un instrumentiste talentueux. Il était à la guitare solo dans les Techniciens, l'orchestre du lycée technique de Brazzaville.

Il pouvait exécuter avec son instrument, les partitions des meilleurs solistes des deux rives du Congo, de Jerry Gérard à Nico en passant par Franco, Papa Noël et Mavatiku.

Comme on le voit, son statut de fils de président de la République, ne l'empêcha guère de s'épanouir dans la Cité comme n'importe quel jeune homme de sa génération cherchant sa voie et désireux de vivre pleinement cette période souvent tumultueuse et insouciante qu'est la jeunesse. Et cette immersion dans la vie courante, n'était pas du tout évidente, si l'on considère le fait que son statut de fils de président de la République, jouait comme une manière de carcan enserrant son énergie juvénile.

Il vivait au palais présidentiel avec sa famille, mais ne se retenait pas pour autant de jouer au football avec ses petits copains de Bacongo, s'exposant par-là aux tacles et autres bousculades comme tous les autres joueurs sur le terrain ; Robert était un esprit non-conformiste qui refusait de se laisser enfermer dans la posture empesée d'un fils de président intouchable, inapprochable.

Ce qui m'a le plus frappé chez lui, c'était sa simplicité et sa modestie. Je n'ai jamais vu, le haut cadre de l'Etat qu'il était, prendre de grands airs à la manière de certain de ses confrères, pour marquer son rang dans la hiérarchie administrative. Son humilité, il l'a tenait probablement de sa culture religieuse. Car, à l'image de son père, il était profondément religieux. Ceux qui fréquentent le temple protestant du centre-ville, peuvent témoigner qu'il ne manquait qu'à de rares moments l'office du dimanche et qu'il prenait une part active à la vie de sa communauté de base. Il faisait partie de ces chrétiens qui vivent les enseignements du Christ au quotidien. Il se tenait à bonne distance de ces croyants du dimanche qui, aussitôt sortis d'un office religieux, replongent avec un bel aplomb dans les vices de la société, oubliant de facto les enseignements des homélies.

Robert était une personne généreuse, qui s'efforçait de répondre de bonne grâce aux d'argent de ses amis et connaissances — et celles-ci étaient continues — en ses possibilités financières. Sa sensibilité de chrétien, à mon sens, explique pour une grande p cette générosité à fleur de peau, qui ne cessait de l'habiter.

Titulaire d'un doctorat sciences économiques obtenu à l'université de Montpellier, en France, durant la décennie quatre-vingt, il avait intégré la Fonction publique et occupé divers postes administratifs, avant de prendre la direction de l'actuelle Agence de régulation des transferts de fonds (ARTF).

C'était un commis de l'Etat scrupuleux et un gros travailleur. Je le revois encore, alors qu'il avait en charge la Direction générale de l'économie, quitter son bureau à la nuit tombée, parce qu'il lui répugnait voir s'amasser les Son acharnement au travail était idiosyncrasique, si l'on peut dire, de son sens aigu du service de l'Etat.

Robert s'en est allé trop tôt, il avait encore à donner à sa famille, à son pays et à ses amis, mais le destin en a décidé autrement. Sa présence chaleureuse et amicale nous manquera indéniablement.

David nous dit dans les psaumes, combien est fragile la vie de l'homme :

« Voici, tu as donné à mes jours la largeur d'une main,
Et ma vie est comme un rien devant toi.
Oui, tout homme debout n'est qu'un souffle.» (Chapitre 39, verset 6).

La mort de Robert nous afflige puisqu'elle laisse parmi nous un vide affectif et moral indubitable. Tout comme elle vient nous rappeler que nous sommes tous des passagers fugaces sur cette terre, au regard de la coulée inexorable et infinie du temps.

Jean José MABOUNGOU

Mon hommage à Yâ Robert

Oh la mort, encore elle ! Elle qui, dans son aveugle cruauté, ne s'encombre pas de distinguo entre les bons et les méchants, entre les forts et les faibles, entre les riches et les pauvres, entre les intelligents et les imbéciles... a durement frappé, en nous arrachant un brillant monsieur comme Yâ Robert.

Yâ Robert ! C'est ainsi que le cadet que je suis, t'appelait. Il est vrai que la particule Yâ chez les Congolais précède le nom de l'aîné en montrant le respect que l'on a pour ce dernier. Mais dans mon esprit, cela englobait beaucoup de choses : non seulement le signe de ton statut d'aîné vis-à-vis de moi, mais aussi la mise en relief de tes sublimes qualités intrinsèques : la simplicité, l'intelligence, l'entregent, la conscience du devoir professionnel et surtout la probité, qualité rarissime chez les actuels grands commis de l'Etat. Qualité dont tu as sûrement hérité de ton président de père, Alphonse Massamba-Débat, l'instit dont la gouvernance était caractérisée par de grandes réalisations industrielles et par une orthodoxie financière. Dans ton ADN, se trouvait indubitablement une multitude de vertus. Et pour cause, tu es le fils de ton père !

La modestie, tu la tiens aussi sûrement de lui. Et je me souviens d'un jour où tu me racontais que les dimanches, avec ton père, vous vous déplaciez pédestrement du palais présidentiel jusqu'au temple des protestants sis à côté du Conseil économique et social. La messe ayant déjà commencé, pour ne pas perturber l'office, ton papa avait le pli d'aller s'asseoir dans un coin, au fond de l'église. Ayant remarqué sa présence, le pasteur continuait tranquillement son prêche. Et ce n'est qu'à la fin de l'office que ce dernier disait : « nous avons l'honneur d'avoir parmi nous le chef de l'Etat, ceux qui désirent aller le saluer peuvent le faire à la sortie de l'église ».

Yâ Robert, j'ai compris que chez toi, le grand diplôme n'est pas une fin en soi. Il ne doit pas être utilisé par son détenteur pour snober les gens, en roulant les mécaniques. Ta pratique m'a conforté dans la conviction qu'un grand diplôme devrait non seulement permettre à son titulaire d'accéder aux grandes fonctions, mais surtout de servir honnêtement et efficacement l'Etat. Et c'est ce que tu as fait durant tout le temps que tu es resté à la tête des différentes directions générales du ministère de l'économie et des finances. J'ai eu l'occasion d'avoir de certains de tes collaborateurs directeurs centraux et quelques-uns de tes homologues directeurs généraux, des témoignages élogieux allant dans ce sens. Et la plupart de ces témoignages convergeaient vers le constat suivant : tu auras été un parangon en gestion des deniers publics, sur fond d'une simplicité exceptionnelle. Tant de signes montrant ton amour du Congo.

Yâ Robert, tu as eu une vie remplie : professionnellement, artistiquement et sportive. Musicien, tu as été. Pendant le temps où j'ai participé à la rédaction d'un journal dans lequel j'animais la page culturelle, un musicien m'avait confié que tu avais fait tes premières artistiques dans l'orchestre *«Les Techniciens»,* groupe musical du lycée technique du 1er mai que tu fréquentais. Puis, tu as exprimé ton amour de la musique en le liant avec ta pratique religieuse. C'est ainsi que tu as dirigé avec maestria le groupe musical *«Les Emmanueli»* de l'Eglise protestante. Sportif, tu as été un fervent pratiquant du football et président de la Fédération du football corporatiste.

Comme dit Montesquieu: *«La compagnie des honnêtes gens est un trésor»,* je dirais pour ce qui concerne le commerce que j'ai pu avoir avec toi, même s'il ne s'est nourri que de quelques rencontres espacées, que c'était une véritable source d'enrichissement moral.

Les larmes dans les mots et avec l'impuissance de l'humain face à la mort, je te dis simplement : adieu Yâ Robert, que la terre de nos ancêtres te soit légère ! Et fasse Ciel, que ces gènes de conscience professionnelle et de patriotisme soient à ta progéniture transmis !

Eric Aimé KOUIZOULOU

OFFICE NOTARIAL DE MAÎTRE J.-B. BOUBOUTOU-BEMBA
Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville
B.P.: 13 865 - Tél.: 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 04.450.47.96
E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo)

XIN ZHU CONSTRUCTION
Société à Responsabilité Unipersonnelle

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du vingt-huit septembre, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la plaine, folio 180/9 numéro 3234, il a été procédé à la modification de la dénomination et de l'élargissement des activités de la Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, désormais, tant au Congo qu'à l'étranger: Construction Bâtiments (vente des matériels de construction - fabrication des briques et vente) -Travaux publics-Forage-Installation réseau hydraulique et électricité HMB tension - Aménagement terrains agricoles-Fourniture de matériel logistique de tout genre.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société ;

Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: XIN ZHU CONSTRUCTION S.A.R.L.U. ;

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, Massissia Madibou, 1262, Avenue Mafouta Sébastien (République du Congo) ;

Durée: La durée de la Société et de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et Du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;

Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts souscrites totalement libérées intégralement ;

Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur Sun Wenquing, demeurant à Brazzaville, Massissia Madibou, 1262, Avenue Mafouta Sébastien ;

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 06 Octobre 2020 ;

Immatriculation: La Société dénommée XIN ZHU CONSTRUCTION est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00111.

Pour avis,
Maître J.-B. BOUBOUTOU BEMBA
Notaire.

ARTS MARTIAUX

Le Kick-boxing constitué en fédération à part entière!

Après avoir longtemps été représenté par une association affiliée depuis 2013 à la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (FECOKA'AMA), le kick-boxing congolais est devenu fédération à part entière. C'était au terme de l'assemblée générale constitutive organisée le dimanche 18 octobre 2020 à son siège situé Avenue Nelson Mandela au centre-ville de Brazzaville.

Le Congo tente de se faire une place dans le monde du kick-boxing ou boxe pieds-poings. Le pays compte désormais une nouvelle fédération sportive. Après près de sept années d'attente, l'Association de boxe Pieds-poing s'est libérée de la tutelle de la FECOKA'AMA. Gerry Blaise Bollé qui était, juque-là, le président de l'Association, s'est battu pendant de très nombreuses années pour obtenir ce changement de statut et devient aussi le président de la fédération naissante dont le bureau exécutif est composé de dix membres. *«Aujourd'hui nous sommes devenus fédération, et donc les engagements et les attentes deviennent énormes pour tous. Dans le passé nous avons déjà honoré le pays en décrochant plusieurs médailles à l'extérieur. Continuons à faire autant, car nous devons faire notre maximum pour figurer parmi les cinq meilleures fédérations du pays. En attendant la validation de notre dossier par la DGS, nous restons fixés sur nos objectifs»* a-t-il déclaré.

Les membres du comité exécutif de la fédération naissante

A ce jour, le Congo compte pas moins d'une vingtaine de clubs, une bonne base pour construire l'avenir. Bien conscients que les enfants sont le futur de ce sport, l'ambition de la fédération se tourne tout particulièrement vers la vulgarisation continue de la discipline. Pour l'instant, la fédération fonctionne sur les seuls fonds des dirigeants, peu de sponsoring, pas de subventions. Rien n'est facile mais les ambitions sont bien là et depuis de longues années ! Il y a sept ans, Gerry Blaise Bollé rêvait encore, aujourd'hui la réalité a rattrapé les aspirations.

Dimitri MACK

Président: Gerry Blaise Bollé. 1er vice-président: Césaire Nzobo. 3e vice-président: (réservé à un cadre du ministère des Sports). 4e vice-président: Paul Kibangui. Secrétaire général: (cadre du ministère des Sports). Secrétaire général adjoint: Surya Carely Ebina. Trésorier: (cadre du ministère des sports). Trésorière adjointe: Sagesse Genevia Ngassele. Directeur technique: Gainard Malong. Membre: Teddy Engoma.

CONTROVERSE

Des ennuis pour Thievy Bifouma ?

Un bruit a couru selon lequel les relations étaient tendues entre l'international congolais Thievy Bifouma et les dirigeants du FC Shenzhen, le club de Super League chinois dont il porte depuis le 16 juillet dernier le maillot, lui qui provenait de Turquie.

Alors qu'il devait rejoindre les Diables-Rouges au Portugal pour disputer le match amical Congo-Gambie (le 9 octobre dernier à Faro), Thievy Bifouma a été contraint de rester à Shenzhen. Ses dirigeants se seraient opposés à son déplacement en Europe et auraient même confisqué son passeport. L'attaquant congolais était donc absent, alors qu'il s'était dit heureux de retrouver l'équipe nationale après avoir raté les deux premiers matches des éliminatoires de la CAN-Cameroun 2022, face au Sénégal (0-2) à Thiès, et à la Guinée-Bissau (3-0) à Brazzaville en novembre 2019. Il a fait contre mauvaise fortune bon cœur. Qu'a-t-il bien pu se passer? se demande-t-on.

Dans le flot de versions, celle disant que Thievy *«voulait profiter»* de la fenêtre FIFA *«pour sortir du pays (NDLR : la Chine)»* et ne *«plus rejoindre son club»* à la fin du match. Mijotait-il cette idée, comme on l'a entendu ou lu? Des confrères ont même affirmé que le Congolais ne ferait *«plus partie des plans de l'entraîneur du FC Shenzhen»,* d'où sa décision de *«revendiquer sa liberté»*. Revendique-t-on sa liberté sans la négocier, quand on s'est engagé pour une certaine durée avec son club?

Thievy Bifouma

Dans l'affaire, la réputation du fantasque attaquant congolais a été sérieusement écornée. D'aucuns ont même qualifié son comportement pour le moins de trouble.

Les deux parties devraient remettre les choses au point. En attendant, il est peu sûr que Thievy Bifouma, qui a un manager et un long vécu dans le professionnalisme, méprise ou ait la méconnaissance du règlement régissant le football, qui protège et le footballeur et l'équipe sans laquelle le joueur ne serait pas connu. Les instances continentales et mondiales de football sont très à cheval sur ce règlement. L'attaquant vedette des Diables-Rouges ne peut se permettre de filer à l'anglaise. Quelque chose échapperait donc à tout le monde. Dossier à suivre.

Jean ZENGABIO

TRANSFERT

Béni Makouana, de l'ombre à Montpellier

Les mordu du ballon rond congolais l'ont perdu de vue, et voilà qu'on reparle de Béni Makouana, ancien pensionnaire de JSP puis des Diables-Noirs de Brazzaville. Il s'est engagé lundi 19 octobre au Montpellier Hérault Sport, club de Ligue 1 de France.

Comme l'avait révélé ''France Football'' et confirmé la presse régionale, Béni Makouana est la nouvelle recrue de Montpellier. Il jouera d'abord avec la réserve de l'équipe, précise Bertrand Queneutte, un journaliste de Radio France Bleu Hérault.

Agé de 18 ans, Béni Makouana, réputé pour sa vitesse, a paraphé un contrat de cinq ans. La somme de 800.000 euros (environ 524 millions de francs CFA) est évoquée au sujet de cette transaction hors période de mercato.

La nouvelle a néanmoins surpris tout le monde, y compris la presse locale car le mercato (période officielle des transferts) est terminé depuis bientôt deux semaines. Et donc normalement, les clubs n'ont plus la possibilité d'enregistrer des arrivées. Mais Montpellier n'avait pas fini son recrutement.

La presse de l'Hérault semble être déjà subjuguée par Béni Makouana. Elle décrit le jeune Congolais comme un attaquant polyvalent, capable d'évoluer dans l'axe comme sur les côtés. Qu'il était aussi la convoitise de plusieurs autres clubs, parmi lesquels Sporting Club du Portugal et l'AS Saint-Etienne de France. Elle dit aussi que Béni a été formé par l'Academy Sport de Guinée. Mais à ce sujet, elle se trompe ou elle a été trompée par le club de Conakry, car ''Mbappé'' (comme aime à l'appeler les supporters des Diables-Noirs qui avaient fait de lui leur coqueluche de 2017 à 2019) est un pur produit du football congolais. Il compte même une sélection avec les Diables-Rouges (Congo-Zimbabwe, le 9 septembre 2019), alors qu'il n'était âgé que de 16 ans (il est né le 28 septembre 2002 à Brazzaville). On ne forme pas un joueur qui est déjà international dans son pays, même si on peut admettre que Béni est encore en plein apprentissage.

Béni Makouana pose avec Laurent Nicollin, le président de Montpellier

Béni Makouana n'est pas devenu footballeur par accident. Petit-fils des célèbres Makouana, ''Gabard'' et ''Bolida'' de l'époque glorieuse du CARA (1960-1970), il a fait son apprentissage tôt, dans les petits clubs de Ouenzé (Espoir, Mbila Sport et Ajax) et de Poto-Poto (JSP). En 2017, il est recruté par les Diables-Noirs, club avec lequel en 2018 il a marqué 10 buts en championnat de Ligue 1, gagné la Coupe du Congo et participé en 2019 à la Coupe de la Confédération. C'est donc une vedette de football à part entière que l'Academy Sory Sport de Conakry avait engagée.

Dans un entretien avec notre confrère ''Le Troubadour'' (n°130 du 6 septembre 2018) qui lui demandait s'il était tenté par une expérience professionnelle à l'étranger, Béni Makouana estimait devoir encore se perfectionner pendant deux ou trois ans avant de tenter quoi que ce soit. *«Je ne veux pas partir à l'aventure, mais tout est aussi une question d'opportunité. Le moment d'aller en Europe viendra, c'est sûr, mais pour l'instant je n'en fais pas une obsession»,* ajoutait-il. Les choses sont allées plus vite que prévu pour Makouana.

Cela étant, ce n'est pas tout d'être recruté. Souvent, les clubs professionnels recrutent des Africains, les adulent puis les brûlent un soir. Il faut espérer que le Congolais ne terminera pas son séjour à Montpellier au milieu d'un brasier…

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Faustin Elenga à la tête d'Etoile du Congo

L'Association sportive Etoile du Congo (ASEC) **a enfin trouvé le successeur** d'Emmanuel Ngouelondélé à la présidence générale du club. Il s'agit de Faustin Elenga, qui a pris samedi 17 octobre dernier la tête du conseil d'administration des vert et or.

POINTE-NOIRE

La ''Nuit des arts martiaux'' en préparation

Une ''Nuit des arts martiaux'' aura bientôt lieu à Pointe-Noire. Dans cette perspective, Me Junior Jean Pierre Makosso, ceinture noire 2è dan d'aïkido et ceinture noire 3è dan de tae-kwon-do, a réuni samedi 10 octobre 2020 au Mess mixte de garnison, les présidents des différentes ligues des arts martiaux. Nous nous sommes rapprochés de Me Eloi Ndoumba, ceinture noire 4è dan de tae-kwon-do et porte-parole de la commission d'organisation, pour nous parler de cet événement.

**Maître, de quoi avez-vous parlé avec les présidents des différentes ligues?*

**Nous avions déjà tenu une première réunion de prise de contact avec tous les présidents. Celle-ci avait pour but de mettre en place la commission d'organisation de l'événement que nous comptons tenir ici à Pointe-Noire avant la fin de l'année. Cette nuit est intitulée *«Les amis des arts martiaux et sports de combats».*

**Quels objectifs visez-vous?*

**A travers cette organisation, nous allons rassembler à un même endroit toutes les disciplines des arts martiaux et tous les sports de combats. Chaque ligue, quinze au total, amènera dix sportifs qui offriront chacun un spectacle de leur discipline. Toute la nuit, chaque groupe exécutera les mouvements de son style. Ce jour-là, nous allons montrer qu'au Congo il n'existe pas que le football, le handball, le basketball, le tennis, le volley, etc. Il y a bien d'autres disciplines sportives telles que le karaté, le judo, la boxe du pharaon, etc.

Me Eloi Ndoumba

**Quand se tiendra ce grand gala?*

**Cet événement sera une première ici à Pointe-Noire et même au Congo. L'initiateur du projet, Me Junior Jean Pierre Makosso, compte l'organiser en décembre. Mais, la date précise n'est pas encore retenue. Il attend le feu vert du gouvernement. Le but, c'est amené les jeunes à pratiquer les arts martiaux qui développent l'esprit d'humilité et la maitrise de soi. Or, le faire maintenant sans public, le but ne sera pas atteint.

**Quelles sont les critères de participation?*

**L'activité est ouverte à toutes les ligues, sans conditions.

**Et pour conclure... ?*

**Dès que la date sera connue, nous allons mettre des affiches partout et faire des annonces dans les médias. Nous demandons surtout à la jeunesse de venir assister.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI